

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

جامعة أبو بكر بلقايد

UNIVERSITÉ DE TLEMCEM



Faculté des Lettres et des Langues

Département de français

Filière de français

Thème

La formule « immigration / émigration » au cœur de la polémique dans les Médias en Algérie et en France

Mémoire de master en Sciences du Langage

Présenté par :

Mlle Schahinez LAHCENE

Sous la direction de :

M. Smain BENMANSOUR

Membres du jury :

M. Mohammed Zakaria ALI BENCHERIF

Président

M. Smain BENMANSOUR

Rapporteur

Mme Souad TALEB née AIN SEBAA

Examinatrice

Année universitaire 2021-2022

Remerciements

Mes remerciements vont en particulier à mon directeur de recherche M. Smain BENMANSOUR, pour son professionnalisme, sa disponibilité et son efficacité,

A M. Mohammed Zakaria ALI BENCHERIF, professeur à l'université de Tlemcen, pour l'aide précieuse qu'il m'a fourni,

Aussi, je remercie particulièrement nos professeurs de l'honneur qu'ils nous ont fait en acceptant de présider ce Jury, et d'examiner notre modeste travail.

A mes enseignants et aux personnes qui m'ont soutenu dans mon parcours universitaire, et qui ont facilité ma réintégration.

A ma sœur Mlle Yasmine LAHCENE, et ma mère Mme Safia KERROUCHE pour leur soutien et leurs encouragements.

A ma mère

« Chi va piano va sano e va lontano »

Proverbe Italien

Introduction générale

L' « immigration/émigration » une notion qui accapare les regards de la sphère médiatique, d'ordinaire problématique, elle est souvent vitrine des discours politiques et saisie au passage par les journalistes, afin de tirer profit de l'usage de ce mot aux dimensions socio-politiques conflictuelles.

Dans une ère où les médias en ligne et les technologies de l'information envahissent les quotidiens, Les journalistes n'hésitent pas à s'approprier les discours des hommes et des femmes politiques qui sont prêts à enlever le droit aux étrangers dans un but de rallier à leurs cause le plus grand nombre possible de partisans et du grand public, peu importe l'art et la manière de le faire, ils usent de stratégies communicatives afin de servir des profits personnels, électorales, politiques ou bien tout simplement pour faire les gros titres, quant aux médias et dans un but de manipulation ils n'hésitent pas à dominer les esprits et à susciter la polémique, en mettant en avant les propos parfois désobligeant des acteurs politiques.

Le statut des immigrants pose un problème majeur dans la plupart des États, car l'homme ne cesse de bouger et de changer d'espaces géographiques motivé par la curiosité ou bien en quête de l'eldorado, ce mouvement qui été essentiel à nos ancêtres, est devenu problématique et facteur de désastres et de tragédies humaines, sociales et politiques, souvent sujet aux pulsions médiatiques, il est utilisé dans un cadre sociétale fragilisé par des bouleversements socio-politique-économique, et lié au terrorisme, au déclin économique, et a plusieurs autre facteurs répulsifs.

La notion de « politique » n'est pas univoque mais elle est strictement liée dans un discours, à un socle langagier commun d'un milieu relatif à l'exercice d'un pouvoir sur une communauté donnée, un discours politique est avant tout un discours qui tiens en compte de ses conditions de production/ réception, de l'éthos de l'orateur, et des intentions implicites ou explicites véhiculées dans l'énoncé, en addition à cela il se soucie des émotions qu'il a pour mission d'inciter chez l'auditoire à grande échelle, sans considérer les variations et les catégories sociales.

Les médias dans ce milieu exercent une grande influence, et sont souvent critiqués de leur tendance à incriminer l'expression politique anti- immigrés ; qu'ils soient réfugiés, de passage ou citoyens fuyants les mauvaises conditions de vie de leur pays ; dans un procédé qui vise à faire naître un « référent social », le cristalliser et l'engager dans une lutte sans fin à l'égard du système pour ainsi user d'un vocabulaire qui n'est presque

pas spontané pour s'indigner et réfuter une réalité jugée menaçante, qu'ils soient dans la prise d'une partie politique ou bien pour vendre un produit de consommation bien fini, les médias embourbés dans la polémique, assistés par un nombre non négligeable des supports médiatiques à savoir web, réseaux sociaux, journaux, chaînes télévisées libres et étatique ou autres, exploitent la parole des politiciens en combustible, et ne cessent de créer les controverses dans une course effrayante aux gros titres, au nombre d'auditions et aux revenus publicitaires les valorisant par la suite.

Un regard attentif dans notre étude a été porté sur l'émergence de la polémique autour du mot « immigration/émigration » en usage dans un discours politique médiatisé, voué à atteindre l'auditoire et imposer un mode de pensée, autour de ce thème nous allons expliquer, par le biais de la diversité du corpus¹ envisagé, et par une approche qualitative, que nous avons jugée la plus appropriée pour notre analyse discursive du discours politique médiatisé, les stratégies argumentatives et communicatives et les techniques de manipulation mises en œuvres dans les différents discours et articles envisagés soit la théâtralisation, la masquage subjectif et bien d'autres tactiques.

Notre travail s'inscrit dans la discipline de l'analyse du discours qui repose généralement sur une mise au point terminologique, la genèse d'un mot, son statut lexical et conceptuel, et dans ses rapports qu'il entretient avec une société, l'idée de traiter la question de l'utilisation du mot immigration m'est venue en raison de sa récurrence dans les médias, et bien qu'on puisse constater un intérêt grandissant des discours autour du phénomène de l'immigration, il n'y a en parallèle pas beaucoup de travaux sur les discours politiques et médiatiques usant de cette formule comme stratégie dialectique, et bien moins de travaux sur l'usage des mots dits « choquants », et « menaçants » pour impacter l'auditoire. Cette véritable flambée des discours sur l'immigration, quelques fois par un long discours politique réfléchi d'hommes et de femmes politiques gradés et d'autres fois par une simple accroche en France, a été et malheureusement pendant la période 2010-2019 que minime en Algérie, alors qu'en contrepartie les responsables politiques Français ont exposé à chaque fois qu'ils en ont eu l'occasion leurs visions politiques sur l'immigration, il me paraissait alors important de les analyser de plus près, et de les relier aux discours Algériens, enfin pour mesurer l'impact de leurs paroles, il fallait examiner la réaction médiatique dans les deux pays.

¹ Articles tirés de médias en ligne traitant de l'usage de la notion d' « immigration/émigration » dans les discours politiques à caractère polémique.

Ensuite, autant que salariée et étudiante, j'ai moi-même vécu en France pendant quelques années et pu observer de près, les réactions, les stéréotypes et les traitements réservés aux communautés immigrées, et malgré que j'étais épargnée et jamais traitée d'immigrée, ce sujet a toujours suscité mon intérêt.

De plus, du côté professionnel, la question de l'immigration reste très importante au plan national et international car elle représente un enjeu socio-politique de taille pour les gouvernements et ses retombés sont d'importance majeure pour les pays.

Au cours de la recherche nous sommes tombés sur des travaux qui suscitaient le même intérêt que le nôtre mais quelque fois, ils étaient penchés plus vers les sciences de l'information et de la communication que l'analyse du discours, nous citerons le travail d'une étudiante à la Sorbonne Fuiona RUMNEY qui traitait de « L'immigration dans le discours politique en France et en Angleterre » l'étudiante avait réalisé une étude thématique plutôt que linguistique dans un intérêt politique.

Un autre article qui a attiré mon attention paru dans la collection des annales littéraires des presses universitaires de Franche-Comté (2011) de Maria BRILLANT, traitant cette fois-ci de « l'émergence de la polémique autour de « La formule « immigration choisie » dans la presse française Janvier-Juillet 2005 », son travail m'a beaucoup enthousiasmé par le fait qu'il se focalise sur la polémique autour d'une formule bien choisie et qui est identique à la nôtre dans le discours de Nickolas SARKOZY alors président de la république et dans le discours de Dominique De VILLEPIN ministre de l'intérieur à l'époque, notre étude alors s'est principalement inspirée des travaux, menés par ces chercheurs., mais en fixant d'autres objectifs plus linguistiques et discursives et en traitant un corpus différent, cette fois-ci Algérien et Français, et en ayant en perspective d'approfondir la réflexion sur le phénomène de la polémique et de cerner le fonctionnement des articles médiatiques véhiculant notre mot clé.

Quant à la problématique de recherche, elle tourne autour de l'usage de la formule « immigration/émigration » dans un discours politique rapporté par les médias, et comment cet usage fait émerger une polémique en Algérie et en France ?, elle est appuyée par les questions de recherche suivantes, quel est le rapport entre la polémique et l'éthos de l'orateur ?, et comment les médias usent de cette formule pour jouer et manipuler le pathos de l'auditoire ?, elle est soutenue par les hypothèses suivantes :

- L'usage de la formule « immigration » dans le discours politico-médiatique Algériens ou Français serait facteur d'émergence d'une polémique.
- Les stratégies discursives qu'emploient les médias autour de la formule « immigration » lui conférerait un caractère polémique.
- Le statut de l'émetteur du discours serait primordial à l'émergence d'une polémique.

Notre objectif dans ce travail de recherche consiste à soulever la question de l'usage d'une formule dans notre cas « immigration/émigration » dans un discours politique oral reporté par les médias, et analyser comment il relève d'une stratégie médiatique discursive, pour ainsi comprendre de quelle manière cette action peut avoir une portée polémique, ensuite, nous allons nous questionner sur le pourquoi et comment les médias en France et en Algérie associent cette formule à des mots « forts » pour impacter l'auditoire. je réaliserai alors une étude discursive, psycholinguistique quelque fois pragmatique aussi dans le cadre d'une recherche descriptive visant à clarifier l'emploi d'une formule dans le fait d'émerger un phénomène en particulier la polémique comme intérêt linguistique, sans nier pour autant son chevauchement avec l'intérêt politique qui sera minime mais présent quand même dans mon travail d'analyse.

Mais avant tout, nous aborderons sous le chapitre théorique les principales théories et la présentation de différents concepts dans le cadre de notre thématique et tenter (sans pour autant prétendre être exhaustif sur tous les points) d'introduire notre discipline et de tracer l'histoire de son apparition à travers différentes périodes théoriques, réflexions et citations sur le sujet, ensuite, nous déduirons dans un second chapitre avec une approche qualitative, des résultats à travers divers outils qui nous ont servi pour l'analyse de notre corpus et qui seront détaillés, cette partie servira de pilote pour le travail, ainsi, nous procéderons d'abord par la présentation du corpus, ensuite, par la description de l'ensemble des moyens qui ont été mis en place pour préparer le travail de recherche, enfin nous élaborerons une grille d'analyse énonciative et séquentielle qui sera primordiale pour l'étude finale, à la fin, nous aboutirons dans le troisième et dernier chapitre à un modeste essai de lecture des données de notre corpus et de présenter les résultats de la recherche qui vont confirmer ou infirmer nos hypothèses de départ.

CHAPITRE PREMIER

I. Autour des thématiques clés

Avant de commencer tout travail en analyse du discours, il nous faut donner un aperçu de ce qui a été dit sur le sujet, et des travaux qui ont été entrepris dans ce domaine.

Nous allons tenter dans cette première partie (sans pour autant prétendre être exhaustif sur tous les points) d'introduire notre discipline et tracer l'histoire de son apparition à travers différentes périodes théoriques, réflexions et citations sur le sujet, tout en précisant son objet d'étude qui n'est d'autre que « le discours », et ainsi nous tenterons de développer les définitions en particulier celle de l'école française et la relation étroite qu'elle partage avec les Sciences de l'information et de la communication.

I.1. L'analyse du discours retour en arrière

L'analyse du discours a vu le jour vers la fin des années soixante suite à la transformation progressive des Sciences du langage, elle impose l'étude de la production d'un discours et la mise au point d'outils adéquats, de dispositifs, et de cadres méthodologiques pour travailler son objet ainsi on peut lui attribuer selon (GRAWITZ, 1990) la définition suivante :

« ...toutes les recherches conduites dans ce domaine partent néanmoins du principe que les énoncés ne se présentent pas comme des phrases ou des suites de phrases mais comme des textes, or le texte est un mode d'argumentation spécifique qu'il faut étudier comme tel en le rapportant aux conditions dans lesquelles il est produit, considérer la structuration d'un texte en le rapportant à ses conditions de production, c'est l'envisager comme discours ».²

Comme on peut le constater, l'étude du discours autant que production langagière nécessite la contextualisation de ce dernier et le retour à la situation de l'énonciation, « conditions de production » (PÊCHEUX, 1969) un terme qui renvoie aux facteurs sociologiques (politique, culture, idéologie, représentations sociales,...etc.) qui en combinaison avec la linguistique, et plusieurs d'autres disciplines, débauchent et font l'outil de la discipline de l'analyse du discours.

² Cité par, BENMANSOUR, Smain, « Les constructions référentielles dans les éditoriaux de la presse écrite algérienne : Analyse discursive des quotidiens El Watan, Le Quotidien d'Oran et Liberté », Thèse en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat, Université d'Abou Bakr Blekaid Tlemcen, 2018/2019 (GRAWITZ, M. « Méthodes des sciences sociales », Dalloz, 1990, pp.345)

On peut relever de la citation de Madeleine GRAWITZ la définition du mot discours, il est alors l'ensemble d'énoncés (paroles/textes) produits par un orateur dans un mode d'argumentation bien spécifique aux conditions de sa production (espace, temps, statut de l'énonciateur).

Définir l'analyse du discours ne va pas sans évoquer les nombreuses disciplines centrées sur un même objet d'étude qui est « le discours » à citer : l'analyse conversationnelle, théories de l'argumentation, ethnométhodologie, pragmatique, psychologie, ...etc. chaque discipline ayant un point de vue et structure à analyser.

I.1.1. Genèse

L'AD s'inscrit dans le cadre de la problématique générale du sens. Elle est née de la linguistique, longtemps, considérée comme la science du langage, elle est une discipline se définissant par la construction d'un objet d'étude en relation avec un ensemble de théories de référence qui se complètent et qui s'enrichissent les unes les autres tout en adoptant chacune une méthodologie appropriée, comme la linguistique structurale elle n'a pas de fondateur unique, mais l'association de plusieurs chercheurs dans différentes disciplines, ses fondements alors se reposent sur le structuralisme de Ferdinand De SAUSSURE, dans un premier temps nous allons essayer d'évoquer brièvement les grands axes par laquelle notre discipline est passée :

❖ Le courant structuraliste

Au cours du dernier siècle, la linguistique structurale par le biais de son fondateur Ferdinand De SAUSSURE se définit comme étant le procédé qui étudie la langue comme étant une structure et qui consiste à modifier, supprimer un élément de la chaîne du langage.

Ferdinand De SAUSSURE distingue entre langue et parole, il représente la langue comme étant une entité, une structure qui agit en elle-même et pour elle-même, et la parole en opposé à cette dernière est l'instrument du langage, il exclut le sens de l'analyse tout en se focalisant sur l'opposition langue/parole, pour lui la situation de communication n'interfère pas dans l'analyse d'une structure :

« ...Selon le principe de l'immanence qui gouverne la méthode du V.propp, il incombe au chercheur de rendre compte de l'organisation syntaxique et sémantique du texte par lui-même et pour lui-même, sans recourir à des données ou à des critères extralinguistiques »³

L'analyse structurale passant par des étapes la première étant de démontrer les unités de la phrase de la plus petite à la plus grande suivant une relation hiérarchique en soulignant les relations existantes entre les mêmes unités pour établir à la fin les classes d'équivalences.

Le courant structuraliste qui ne nécessite pas une situation de communication pour étudier une langue va voir naître un nouveau courant européen qui inclura ce qu'a exclu le structuralisme à savoir sujet et situation de communication.

❖ L'école Française de l'analyse du discours : 1960-1970

Dans les années 1960, en Europe, de nouvelles problématiques se mettent en place. Leur paradigme est le structuralisme, où le champ de la linguistique joue un rôle moteur, grâce notamment aux apports de Roman JAKOBSON, Émile BENVINISTE et Zellig HARRIS. L'époque est fortement marquée, en Europe occidentale et aux États-Unis, par l'émergence de courants issus de diverses disciplines et relativement indépendants les uns des autres, mais qui avaient en commun de poser la question du langage et de la textualité d'une manière différente de celle de la linguistique structurale.

Ce courant, et notamment avec Michel PÊCHEUX et Louis ALTHUSSER qui essaient d'articuler la théorie marxiste de l'idéologie, psychanalyse et linguistique pour appréhender le discours, tentent d'établir une théorie scientifique du discours notamment avec « L'analyse automatique du discours AAD69 »⁴.

Le courant introduit le concept de conditions de production relatives au modèle de communication de Roman JACKOBSON (émetteur, récepteur situés dans l'espace et dans le temps) et attribue à chacun une place ainsi qu'à leur « référent » ; sujet de discussion ; ces éléments impliquent alors que « le sens » change au travers des

³ SARFATI, G.A, *Eléments d'analyse du discours*, Paris, NATHAN/VUEF, 2001, pp.10

⁴ L'analyse automatique du discours constitue une sorte de bilan de traitement de corpus textuel (séquentialisation/segmentation) à l'aide d'algorithmes mis aux points par Michel Pêcheux 1969.

circonstances et des conditions de production, après en réintroduisant la théorie Saussurienne sur la valeur on explique le sens des mots par les relations entre les mots dans un discours.

Leurs but été d'étendre la linguistique structurale au-delà des limites de la phrase et donner un rôle décisif dans l'interprétation du discours au contexte, situation et protagonistes pour Catherine Kerbrat-ORICCHIONI il s'agissait de faire évoluer la linguistique structurale (1980/2002 :10-13).

D'autres courants sont issus des sciences du langage : grammaire de texte dérivée de la grammaire générative et transformationnelle, théories de l'énonciation (Émile BENVINISTE) ; d'autres encore oscillent entre anthropologie et sociolinguistique, c'est le cas de l'ethnographie de la communication (Dell HYMES, John Josef GUMPERZ) ; l'ethnométhodologie (Harold GARFINKEL, Harvey SACKS...), un courant de la sociologie américaine qui appelait « discourse analysis » l'étude des conversations. Ces divers courants ont été fortement influencés par la pragmatique anglo-saxonne, fondée sur une conception qui considère le discours comme un acte (John Langshaw AUSTIN). Il faut y ajouter les travaux du Britannique Gregory BATESON, du Français Michel FOUCAULT et du Russe Michail BAKHTINE, dont l'influence a été diffuse mais considérable. Le corpus privilégié était le discours politique où on ne s'intéressait quasiment qu'à l'idéologie, avec tout ce qu'elle présuppose en termes d'idée de système, de cohérence et de globalité. C'est le début de ce qui deviendra plus tard l'école française d'analyse du discours, où le mot analyse ne signifie pas simplement étude, mais une sorte de psychanalyse du discours.

C'est dans cette abondance que naîtra l'AD dans les années 1960, avec trois tendances principales : la tendance anglo-saxonne avec la théorie des actes de langage (John Langshaw AUSTIN et John SEARLE) ; la tendance allemande, plutôt théorique (Théorie de l'agir communicationnel de Jürgen HABERMAS, 1981/1987) ; la tendance française marquée par l'approche linguistique, articulée au marxisme et à la psychanalyse.

❖ L'analyse du discours dans l'ère contemporaine

Marquée par le structuralisme, Aujourd'hui l'analyse du discours s'intéresse plus à la théorisation du sujet, l'étude textuelle alors orientée sujet, lui procure un intérêt significatif en faisant de lui un point d'arrivée, en d'autres termes elle prend en compte ses compétences, ses capacités de négociation et son interaction avec son environnement et au sein des structures et des institutions qu'il occupe.

Centrés sur l'action, les fondements sociologiques, sont inspirés non pas de la sociologie française durkeimienne mais plutôt par des passeurs comme Paul RICOEUR, Raymond ARON, etc, et sont influencés par Max WEBER et l'ethnométhodologie et l'interactionnisme américain. Ce courant a misé en particulier sur la réintégration du raisonnement de l'acteur tout en créant un croisement entre discours, interaction et contexte social qui entraîne une compréhension d'une logique d'acteur qui permet par la suite d'analyser les contenus discursifs.

L'analyse du discours alors s'est trouvée détachée de l'histoire et de la philosophie et orientée vers les sciences politiques, la psychologie et de la sociologie, elle s'est inspirée alors des théories énonciatives et de la pragmatique Émile BENVENISTE et John Langshaw AUSTIN s'intéressant au langage comme vecteur d'action, suite alors aux diverses reconfigurations son champ actuel couvre toute productions langagières orales ou écrites qui s'interrogent à la fois sur les manifestations discursives des conflits de représentation autour d'un corpus qu'elle se construit et le sujet à travers son énoncé, à savoir manifestations, stratégies argumentatives...etc. Ce qui a facilité sa rencontre plus tard avec les sciences de l'information et de la communication un volet qui sera abordé dans les titres qui vont suivre.

I.1.2. « L'herméneutique » au cœur de L'Analyse du Discours : Quand les inférences pilotent l'interprétation d'un discours

Sans tenir compte momentanément de notre discipline initiale qui est les sciences du langage, on ne peut définir l'herméneutique sans passer par la réflexion psychologique initiatrice du concept. S'agissant de l'art d'interpréter les textes religieux il est question de matérialiser un texte écrit et de donner un corps en chair et en os à une

écriture, et ainsi voir au-delà du texte et élargir son esprit et son champ de réflexion psychologique.

L'altérité entre comprendre et interpréter qui se relie à l'herméneutique a longtemps fait débat, et avec les définitions des différents dictionnaires qu'on leur attribue l'herméneutique dans son étendue accorde aux chercheurs le bénéfice du doute entre Hans-Georg GADAMER, qui pour lui compréhension et interprétation sont associés⁵, Friedrich NIETZSCHE qui parle « d'infini interprétatif »⁶ ou les connaissances sont un infini d'interprétations et Friedrich SCHLEIERMACHER qui pour lui l'herméneutique est « art de comprendre »⁷, les opinions des chercheurs se dissocient.

En sciences du langage on ne peut négliger la Co-construction du sens entre sujet parlant et sujet interprétant, le contrat de communication exige deux acteurs primordiaux, suivant un schéma particulier, un énoncé peut avoir plusieurs significations mais ce n'est pas forcément l'intention du sujet parlant qui compte mais également les différentes interprétations qu'on lui attribue, ainsi selon Patrick CHARAUDEAU :

« Pour l'herméneutique compréhension et interprétation sont une affaire de langage qui à la fois fonde le sens et témoigne de la responsabilité du sujet parlant »⁸

Selon lui les deux actions sont partenaires dans l'herméneutique, il attribue un rôle à chacun d'entre eux dans un contrat gagnant-gagnant ou

« La compréhension est conçue comme un résultat, et l'interprétation comme une activité »⁹.

Parler n'est pas seulement combiner des signes, c'est aussi effectuer une action de produire dans un contexte particulier, à l'intention d'un auditoire particulier des énoncés qui visent un certain sens, inter-culturalité, historicité et savoir commun entre les interlocuteurs jouent un rôle, ils contribuent à s'imprégner d'une façon ou d'une autre

⁵ CHARAUDEAU, P « *Compréhension et interprétation, interrogation autour de deux modes de d'appréhension du sens dans les sciences du langage* » Université Paris XIII, 2017, pp.5

⁶ Un énoncé en herméneutique peut avoir un infini d'interprétations, idem

⁷ Comprendre un énoncé selon Friedrich SCHLEIERMACHER est un art qui n'est pas donné à n'importe qui. Idem

⁸ Ibid., pp.26

⁹ Ibid.

du réel signifiant du monde et définissent les responsabilités du récepteur dans l'interprétation de l'énoncé

« *La réalité n'est qu'un donné du monde, le réel est toujours le résultat d'une interprétation* »¹⁰

Un même énoncé peut être défini différemment selon le sujet interprétant au détriment de l'intention du sujet parlant (CHARAUDEAU, 2017 :34) évoque Umberto .ECO dans le respect des libertés des choix ou se trouve un message qu'on sélectionne au détriment d'autres mais qui ne sera pas forcément le bon (*ibidem*)

I.1.2.1. Opposition entre sens et signification

Afin d'aborder les différents niveaux d'interprétation nous devons d'abord distinguer entre sens et signification, En herméneutique, un débat est né entre ordre logique, sens grammatical des mots et l'intention du sujet parlant et entre l'objectif dans l'interprétation grammaticale et le subjectif dans l'interprétation technique selon Freidrich SCHLEIERMACHER, « *le sens construit n'est pas du même ordre* »¹¹, Gardiner quant à lui prétend que tous sujet connaisseur de la langue peut comprendre un énoncé sans avoir à faire le lien entre l'interlocuteur et le texte, mais pour interpréter il faut bien connaître les intentions de l'interlocuteur donc suivant Patrick CHARAUDEAU :

« *Il distingue donc bien deux états dans la construction du sens mais n'oppose pas sens à signification* »¹²,

Enfin Paul RICOEUR propose de s'appropriier le sens tel qu'il est donné¹³ ainsi l'objectiver sans pour autant opposer les deux notions.

En dégagant le rapport entre le signifiant et le signifié la linguistique a cherché d'abord le sens de l'énoncé dans ses triples dimensions, structurelle, contextuelle et référentielle, puis Charles BAILLY sépare sens et signification en rapport avec langue et parole dans l'ordre en héritage à Ferdinand De SAUSSURE.

¹⁰ Ibid., pp.26

¹¹ Ibid, pp.29

¹² Ibid.

¹³ Ibid.

Avec les travaux d'Émile BENVENISTE sur l'énonciation et l'avancement de la pragmatique avec John Langshaw AUSTIN et John SEARLE, le contexte et les dimensions de l'énoncé n'étaient plus suffisants pour la compréhension,

« Ce ne sont donc point la vérité des phrases que l'on cherche à décrire, mais leurs conditions de vérité »¹⁴,

Pour François RECANATI l'interprétation sémantique n'était plus suffisante pour la compréhension mais il fallait bien l'associer à une interprétation pragmatique pour arriver au noyau du discours qui n'est rien d'autre que l'intention du locuteur.

I.1.2.2. Compréhension et interprétation dans l'herméneutique

La compréhension d'un énoncé relève de la position du sujet destinataire, la compréhension de la signification reste étroitement liée à la compréhension du sens, ce qui nous mène à la réflexion de (CHARAUDEAU, 2017 :32) suivante :

« La compréhension est un moment d'appréhension globale du sens, qui résulte de diverses activités d'interprétation que l'on perçoit la nécessité de prendre en compte la présence du sujet parlant »,

Donc l'importance de l'orateur ainsi que le récepteur, de plus :

« La compréhension porte donc bien la marque d'une relation intersubjective entre sujet parlant et sujet interprétant dans une relation asymétrique entre ce que l'un a voulu signifier (le sens intentionnel) et ce qu'interprète l'autre (sens reconstruit) » Ibid.pp.33,

De cette citation on entend que l'action de compréhension d'un énoncé résulte d'une Co-construction de sens entre sujet parlant et sujet interprétant, mais cela ne s'arrête pas à une seule interprétation mais a une multitude d'interprétations ce qui fait d'un énoncé une combinaison de sens que chacun peut, prendre et se servir dans ce qu'il veut entendre, d'où l'importance du récepteur (son statut) dans l'interprétation de l'énoncé (Les inférences que nous allons aborder dans le prochain titre), ainsi selon Patrick CHARAUDEAU :

« Tout énoncé est donc gros de potentialités de sens, ce que, pour notre part, nous avons appelé les possibles interprétatifs que le sujet analysant fait émerger de la diversité sémantique »¹⁵,

¹⁴ Ibid. pp.31

¹⁵ Ibid, pp.33

Ce qui signifie qu'un même énoncé peut être défini différemment selon le sujet interprétant au détriment du sujet parlant, Il évoque aussi dans un but d'appuyer sa réflexion Umberto ECO dans le respect des libertés des choix des sens qui se trouvent dans un message qu'on sélectionne au désavantage d'autres, mais qui n'est pas forcément le bon.¹⁶

Notre chercheur continue dans son élan en distinguant deux niveaux de compréhension :

- La compréhension littérale (ordinaire) : qui relève de de la grammaire, de la signification des mots dans leurs contexte, du décodage des dictionnaires (compréhension objective).
- La compréhension Spécifique : qui use de la pragmatique, du hors contexte (l'extralinguistique), le statut des deux protagonistes, le champ de connaissance en commun, l'inter-culturalité...etc.

Enfin les deux procédés se complètent pour une parfaite interprétation de l'énoncé.

I.1.2.3. L'inférence dans l'interprétation

Patrick CHARAUDEAU définit l'inférence comme étant un processus mental qui permet de formuler une conclusion ou un résultat en passant par plusieurs affirmations à partir d'une observation d'un fait, d'un énoncé ou d'un évènement selon lui :

« Il s'agit d'un mécanisme cognitif par lequel le récepteur d'un message interprète, à partir d'un acte de langage donné, un sens qu'il tire des éléments qui ont été énoncés, soit en les combinant entre eux, soit en faisant appel à des données de l'entourage linguistique et à des savoirs sur les interlocuteurs. » ibid, PP.37.

Il s'agirait d'une mise en relation des données que possède le sujet analysant au préalable qu'elles soient fausses, stigmatisantes, subjectives ou autres mais qu'elles ne soient pas forcément les bonne conclusions.

Selon Patrick CHARAUDEAU les inférences se disposent en deux catégories :

- **Inférences centripètes internes** : qui consistent à donner du sens à un énoncé suivant les éléments qui le composent selon les règles de la langue utilisée

¹⁶ Ibid, pp.34

Ex : j'ai froid¹⁷ → on comprendra après la combinaison entre les composantes grammaticales et lexicales « je », « avoir », « froid » tout simplement que le sujet à froid

- **Inférences Centrifuges externes** : l'Extralinguistique alors intervient dans la signification de l'énoncé, c'est mettre les données extérieurs au service de la compréhension.

Ex : J'ai froid → on peut comprendre plusieurs hypothèses qu'on construit sur le sujet parlant qu'il veut dire tout simplement « qu'il est malade » s'il a la fièvre ou bien qu'il est sorti sans sa veste et il veut qu'on lui prête une ...etc.

Cette dernière se divise en trois inférences, « situationnelles » qui se produisent entre les protagonistes en parfait contrat de communication et qui partagent des données, des connaissances, de la culture en commun, ce qui fait que les partenaires se comprennent automatiquement, en second lieu il y aura les inférences « interdiscursives » qui se résument aux mots de l'énoncé qui sont imprégnées de sens de l'histoire, de la culture, et des croyances de discours précédents et qui pèsent de sens par ce qu'ils transportent en mémoire et tendent à ce que le sujet interprétant fait appel à ces savoirs consciemment ou inconsciemment, et enfin les inférences « métadiscursives épistémiques » s'agissant de recours à des connaissances savantes, à des disciplines bien définies objectives et précises laissant de côté les croyances, les stéréotypes et les sentiments.

I.1.2.4. Le statut du sujet interprétant :

Nous avons contesté depuis le début l'importance de la position du sujet interprétant dans l'aboutissement au sens d'un énoncé donné,

« Il en appert que les interprétations dépendent de la place que le sujet interprétant occupe dans le dispositif d'échange » Ibid.pp.47,

Il en est de même qu'il soit en position ou interférent, ses connaissances sociales ou linguistiques, son psychique, ses sentiments...etc. dans un contrat très déterminé par la communication (Co-construction de sens) les différentes situations qu'occupe le sujet récepteur définissent son niveau d'interprétation qu'il soit chercheur, analyste,

¹⁷ Exemple personnel inspiré de Patrick CHARAUDEAU.

politicien, ou journaliste, il usera de sa discipline pour donner ses propres aprioris qui généreront des inférences selon la position, sa position.

I.1.3. Les Sciences de l'information et de la communication au carrefour avec L'AD

Les Sciences de l'information et de la Communication sont le nom que donnent les chercheurs français¹⁸ aux nouvelles recherches qui sont centrées sur la communication. Ces recherches convoitent à restituer les différentes dimensions de la communication humaine. Elles se caractérisent par leurs interdisciplinarités tout en appartenant aux sciences humaines et sociales. Son troisième caractère consiste à porter un regard spécifique au carrefour entre information et communication, il s'agit d'une discipline nouvelle paru vers les années 1972 en France à l'initiative de trois enseignants chercheurs appartenant à trois disciplines différentes Roland BARTHES (linguistique), Robert ESCARPIT (études littéraires), Jean MEYRIAT (Documentation) qui décident de se réunir pour créer le comité des sciences de l'information et de la communication et d'intégrer la discipline dans le système universitaire.

En 1980 un développement massif des médias va pousser les analystes à s'intéresser davantage aux corpus oraux et télévisés. C'est en cette période précise que les sciences de l'information et de la communication et l'analyse du discours vont se connaître et se rencontrer ainsi, en 1990 un groupe de recherche en analyse des médias se voit alors créer par la société française des sciences de l'information et de la communication qui se donne pour objectif l'analyse des discours médiatiques, regroupant autour d'elle des chercheurs des sciences du langage développant au sein de cet organisme une approche nouvelle qui recouvre les analyses des usages et des pratiques médiatiques, les deux disciplines alors se complètent dans leurs interdisciplinarités et empruntent chacune à l'autre les objets d'études des disciplines qui les composent (Sciences du langage, anthropologie, psychologie...etc.). Ajouter à cela le partage de la théorie de l'action et de la situation de communication qui introduisent la situation de communication (émetteur, récepteur, canal), l'expression des intentions (ethos, pathos, logos), et l'information communiquée dans l'étude d'un discours.

¹⁸ Dans les pays anglophones, « l'information science » et les « *Communication Studies* » sont deux domaines distincts, en France l'appellation regroupe les deux concepts dans un but de rapprochement entre les deux disciplines.

Dans certains cas l'information est fondue dans la communication et on ne peut les séparer d'autres fois c'est le contraire qui se produit, car l'information se distingue de la communication par sa capacité d'introduire un fait réel tel qu'il s'est passé dans une société, elle raconte par elle-même ce qui s'est produit en imposant la sincérité par la transmission, dans le but d'informer, quant à la communication elle est manipulation et destinée en même temps à jouer de l'opinion d'un auditoire et l'informer de sa propre version des faits et l'image qu'elle veut dessiner dans l'esprit du peuple dans un but bien précis, elle est moyen de persuasion.

I.2. Le discours politique

Le discours politique est avant tout un discours, un genre discursif qui fait valoir les propos des politiciens en ascension d'un pouvoir politique, il est relatif aux paroles orales ou écrites, faites par des hommes ou des femmes dans le milieu politique en exercice de leurs fonctions, dans le cadre d'un congrès, un débat public, des vœux présidentielles, campagne électorale ou bien tout simplement dans les médias à l'intention d'un auditoire varié, dans le but de les persuader, dissuader, ou bien les séduire, bien qu'il porte d'autres dimensions, il a généralement mauvaise réputation, car souvent associé à la rhétorique, les hommes politiques sont généralement assez efficaces en argumentation et en persuasion mais jamais aussi fiables au passage à l'acte (exécution de promesses).

Historiquement, le discours politique naquit en Grèce antique, il fut un art d'orale ou d'écrit destiné à convaincre, on attribue alors des qualités d'éloquence aux avocats, aux philosophes et aux acteurs de la cours politique qui défendent leurs idées et croyances dans des démocraties grecques naissantes, dans une ère où la rhétorique est au cœur des comportements.

Sujet-prédicat de la discipline de l'analyse du discours et depuis Aristote, la définition du discours politique n'a pas trop changer et ses objectifs aussi :

« Chez Aristote, le discours délibératif, destiné à réguler la vie de la Cité, est au centre du dispositif rhétorique. Fondé sur l'exhortation et la dissuasion, il vise l'avenir en termes d'avantages et d'inconvénients. C'est en des termes similaires qu'on définit aujourd'hui la communication politique qui, en régime démocratique, tente de faire

adhérer les destinataires aux choix politiques qui leur sont proposés (GERSTLE, 2008, p. 79) »¹⁹,

On retient de cette citation le terme faire adhérer, qui en lui-même explicite les intérêts des politiciens à travers le discours politique.

Ruth AMOSSY dans son article *Argumentation et discours politique*, aborde la définition de (BONNAFOUS ET AL., 2003, p. 12), en voulant élargir le concept de discours politique à l'ensemble des paroles relatifs aux intérêts publics dans un espace public allant des salles du parlement aux articles médiatiques sur le net elle précise que le discours politique peut être :

« Tout propos qui implique un jugement sur l'organisation de la communauté »²⁰.

En somme on peut constater qu'un discours politique est l'ensemble des procédés verbales en action que choisi l'interlocuteur pour exercer un pouvoir invisible sur l'inconscience des interprétants dans un cadre politique, dans un but de leurs faire changer leurs vision du monde, captiver l'auditoire, et réorganiser le monde selon ses propres alternatives.

I.2.1. L'argumentation un fait négligé du discours politique

L'argumentation peut être définie en général comme étant l'ensemble des techniques logiques qu'entreprennent un interlocuteur pour inscrire l'auditoire à sa cause, et à sa logique, elle se doit d'être ornée de cohérence, de faits réels et de plusieurs qualités morales faisant que le discours soit sincère et authentique, Ruth AMOSSY la définit en évoquant une logique des valeurs et du préférable :

« (...) Comme un raisonnement cohérent qui mène à une conclusion par déduction ou induction, comme une logique des valeurs et du préférable inscrite dans les moyens verbaux destinés à faire adhérer l'auditoire à une thèse (Perelman, Olbrechts-Tyteca, 1958) ou comme un fonctionnement discursif qui oriente des façons de penser et de voir » (AMOSSY, 2006) ²¹.

Quant au discours politique, il est souvent opposé et dissocié des actes, il est persuasion et manipulation et a souvent mauvaise réputation, il est destiné à influencer et à séduire par des paroles intelligemment choisies quelques fois et autre fois

¹⁹ AMOSSY, R, KOREN, R «*Argumentation et discours politique, Mots, Les langages du politique* », n° 94 Novembre 2010, pp.13

²⁰ *Ibid.*,14

²¹ *Ibid* pp.14

odieusement utilisés pour peser sur l'opinion publique et l'influencer usant d'un éthos associé à un pouvoir invisible dans un rapport de Co-construction de sens, pour manipuler les inférences du sujet interprétant, dans ce sens Patrick CHARAUDEAU affirme que :

« Agir sur l'autre, cela veut dire que la position de pouvoir dans le langage s'inscrit dans un processus d'influence qui vise à modifier l'état physique ou mental de l'autre »²²,

Autrement dit et contrairement à l'argumentation qui met souvent éthos, pathos et logos sur un même pied d'égalité, le discours politique se joue plus du Pathos (sentiment et émotion du sujet interprétant) qu'engendre un discours sur l'auditoire se livrant à une bataille de mots et de formules décrivant le mal du monde et touchant la sensibilité émotionnelle de la sphère sociale.

Ainsi et vu sous différents angles L'A.D justifie dans un premier lieu son insistance sur la partie pragmatique du discours politique en accordant plus de place aux théories linguistiques de l'argumentation rhétorique qui ne consistent pas à faire croire mais à faire faire contrairement à l'argumentation linguistique de Oswald DUCROT²³, ensuite les analystes décèlent aussi du discours politique un effacement du logos au profit du l'éthos et puis enfin Pierre BOURDIEU dénonce les pouvoirs de la parole et attribue son autorité à la seule légitimité institutionnelle²⁴ qui consiste à donner un rôle majeur au sujet interprétant dans la modification ou l'influence via réseau sociaux ou autres sur l'éthos de l'orateur.

I.2.2. L'éthos, pouvoir et parole

Le discours politique est le terrain de rencontre de trois forces complémentaires, motrices d'idées et justifiantes de l'influence de l'orateur sur l'audience.

L'identité verbale comme le présente (AMOSSY, 2010), désigne d'après Erving GOFFMAN :

²² CHARAUDEAU, P « A quoi sert d'analyse le discours politique * ? », in *Análisi del discurs polític*, IULA-UPF, Barcelone, 2002, consulté le 10 février 2022 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications. URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/A-quoi-sert-d-analyse-le-discours.html>

²³ AMOSSY, R, KOREN, R « *Argumentation et discours politique, Mots, Les langages du politique* », n° 94 Novembre 2010, pp. 13

²⁴ Ibid.

« L'image de notre personne que nous projetons dans les interactions quotidiennes pour en assurer le bon fonctionnement »²⁵,

Dans ce sens « l'éthos » terme employé par l'analyse du discours ou la « présentation de soi » emprunté à la sociologie partagent une vision qui s'applique aux politiciens dans le façonnage d'une identité spontanée ou voulue qui constitue en effet un enjeu majeur dans la scène politique, souvent à la recherche de la bonne impression, ils s'accordent les conseils de spécialistes en psychologie pour mettre en scène une personnalité recherchée et voulue des sujets récepteurs, ajoutant à cela une recherche dans le discours et non pas dans la sémiologie qui différencie l'homme politique le « je » comme sujet parlant ou le « nous » qui constitue un éthos collectif de monsieur tout le monde.

On définit les actes de langage performatifs par leurs capacités à réaliser une action, le fait d'attribuer au langage le pouvoir d'accomplir une mission qu'elle réussit ou pas dans le but d'agir sur l'autre, cette capacité est appuyée généralement par le caractère et le poids sociale de l'orateur, dans une scène politique le pouvoir de persuasion et de la parole légitime est souvent lié au statut de l'orateur, l'opinion publique est marquée par les interventions de présidents, imam, journalistes, juges ou ministres dans un rapport de subordination ou de soumission (gouverné/gouverneur),(écrivain/lecteurs),...etc. l'effet voulu sur l'auditoire exige une crédibilité que seul le statut de l'orateur peut justifier.

Le politicien opère des actes établis par la parole qui visent à accomplir une action ou à transformer une réalité dans un environnement donné, ce phénomène est particulièrement prisé par les analystes du discours, Patrick CHARAUDEAU en particulier s'intéresse aux actes illocutoires et perlocutoires identifiables dans un discours politique en évoquant :

« Qu'il s'agit d'appréhender des énoncés et des textes en tant qu'ils sont porteurs d'une certaine valeur d'action, et contiennent la faculté de produire des effets (effets que l'on ne cherchera pas à mesurer, mais dont on pourra interroger des possibilités de survenue) »²⁶

Cette dimension permet d'identifier l'acteur qui est amené à accomplir une action, son statut et son pouvoir illocutoire.

²⁵ AMOSSY, R, *La présentation de soi, l'éthos ou l'identité verbale*, Paris, PUF, 2010 pp.5

²⁶ CHARAUDEAU, P, *Analyser les discours institutionnels*, Armand colin, Paris, 2012,2017 pp.67

Sans revenir à la rhétorique et l'art de l'élocution chez les grecs anciens déjà évoquée dans le titre précédant, l'orateur doit s'armer d'une parole irréfutable et de stratégies dans l'intention d'impacter favorablement les gens ; car on donne naturellement plus d'importance et de crédibilité aux personnes ayant un certaine éloquence ; afin de manier les mots dans leurs intérêts pour pouvoir influencer et faire pencher les auditions en leurs faveur, la parole donne ainsi le pouvoir à l'orateur d'agir sur son auditoire et de contrôler les relations sociales et l'image de lui-même qu'il compte projeter dans les esprits, les médias ou bien pour orienter les débats, et ainsi instaurer une communication efficace, suivant une organisation verbale bien étudiée, Nombreux d'ailleurs sont les politiciens qui sont issus des professions mettant en valeur l'expression écrite ou orale tels que le journalisme, (CHARAUDEAU,2017) invoque le passage au camp ennemi, les arguments créés par les paroles bien choisies appuient la théorie de la bonne impression basée sur le bon argument qui vient du cœur et touche en même temps le cœur de l'auditoire (un pouvoir qui agit sur un autre) selon Ruth AMOSSY, Oswald DUCROT insiste sur le fait que la façon d'argumenter, le choix et l'utilisation des arguments (le logos) contribuent à modeler l'image de l'orateur²⁷ et lui permet ainsi d'atteindre et de susciter des émotions chez l'auditoire (émotions).

I.2.3. L'emphase dans le discours politique

L'emphase par définition du dictionnaire est un ton ou style déclamatoire abusif ou déplacé²⁸, elle est considérée au 17^{ème} Siècle selon le dictionnaire le Robert comme étant un terme de Rhétorique, qui représente une expression forte ou un acte de langage, qui dit beaucoup en peu de mots.

En ce qui concerne l'analyse du discours, la discipline s'intéresse à l'emphase du coté rhétorique comme étant un procédé verbal ou une stratégie discursive visant à embellir, orner ou bien agrémente un énoncé dans le but d'atteindre l'émotion d'un public et provoquer son émoi, en d'autres termes inciter l'éthos des récepteurs, d'un autre coté elle intéresse notre discipline du coté syntaxique comme étant un précédé qui fait ressortir et met en évidence une partie d'un énoncé de son contexte, comme illustrée dans le dictionnaire de l'analyse du discours

²⁷ AMOSSY, R, *La présentation de soi, l'éthos ou l'identité verbale*, Paris, PUF, 2010 PP.34

²⁸ <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/emphase>

L' « *Emphase cette notion intéresse à deux titres très différents : d'une part, dans la tradition rhétorique comme procédure d'ornementation du discours, qui a une incidence sur l'éthos du locuteur ; d'autre part comme famille d'opérations syntaxiques qui ont effet de mettre en relief une partie d'un énoncé* »²⁹ .

En syntaxe l'emphase a plusieurs procédés qui entrent en jeux et qui permettent de mettre en relief un aspect de l'idée véhiculée dans l'énoncé et qui par conséquent conduisent à la formulation d'une phrase emphatique afin de capter l'intention de l'interlocuteur, parmi ces procédés on peut citer :

- **La tournure de présentation** qui consiste à distinguer un élément de sens au début ou à la fin d'une phrase (c'est ..., c'est ...qui/que, voici/voilà ...etc.)
ex : menteurs, manipulateurs et narcissiques, *Voilà ! le vrai visage des politiciens*.³⁰
- **Le détachement** qui est le procédé qui déplace un élément de sens au début ou la fin d'une phrase avec le remplacement d'un pronom ex : *l'immigration, ce cancer !*³¹
- **La suppression du verbe conjugué dans une phrase** Ex : immigration clandestine, un danger ! un vrai !³²
- **La répétition** d'un mot, d'un groupe nominal ou autre élément de structure
ex : *sans* la négociation, *sans* le compromis, *sans* accords, la guerre sera inévitable !³³
- **L'énumération** des mots de même catégorie grammaticale et de même fonction avec un effet de graduation descendante ou ascendante ex : *la neige, le vent, la pluie, font revivre la terre*.³⁴

L'emphase du point de vue syntaxique produit un effet de renforcement du sens, et met la lumière sur une partie du discours dédiée à orienter l'intention du récepteur vers certaines idées, ce qu'on appellera effet « spotlight » un terme qu'on empruntera à la psychologie sociale et qu'on appliquera à un texte pour ainsi produire un effet de surestimation d'un concept pour lui-même et en lui-même, autrement distinguer les

²⁹CHARAUDEAU, P, MAINGUENEAU, D : *Dictionnaire de l'analyse du discours* , Paris, Seuil, 2002, pp.220

³⁰ Exemple personnel

³¹ Exemple tiré du corpus d'analyse.

³² Exemple personnel

³³ Idem.

³⁴ Idem

procédées permet de saisir la tonalité du texte (lyrique, polémique,...etc.) et d'interpréter l'effet produit sur l'interpréteur.

Du point de vue rhétorique Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU dans le dictionnaire de l'analyse du discours évoquent « *une théâtralisation de l'activité discussive* »³⁵, ce qui signifie en d'autres termes le gonflement, la sur-joue et l'exagération dans l'usage de certains mots et de certains constituants essentiels de l'idée pour, indigner, révolter ou conquérir le public, elle est souvent prise dans un sens légèrement péjoratif³⁶, d'une manière ou d'une autre cela conduit à l'enjeu principal d'un discours politique qui emploie l'emphase comme une stratégie évidente et présente dans la plupart des interventions visant à inciter le pathos des récepteurs.

I.3. La polémique ou le concept d'ami/ennemi

Il est nécessaire avant toute chose de présenter la polémique suivant la définition courante du dictionnaire, selon le Robert :

« *Polémique : Adjectif qui manifeste une attitude critique ou agressive, nom féminin, signifie un débat par écrit vif ou agressif* »³⁷

Ceux qui définissent le terme dans son sens plus précisément linguistique l'associent forcément à d'autres notions ou concepts qu'il nous faudra étudier, les analystes du discours tels Patrick CHARAUDEAU, et Dominique MAINGUENEAU parlent dans le dictionnaire de l'analyse du discours de polémique comme substantif qui est une succession plus au moins longue des textes qui s'opposent sur une « question »³⁸, et comme adjectif comme étant « un discours disqualifiant »³⁹ néanmoins définir le terme polémique ne va pas sans évoquer le terme *dissensus*, concept repris par Ruth AMOSSY dans son livre *Apologie de la polémique* des éditions PUF 2014, le dissensus signifie la divergence des avis qui mène au désaccord sur la façon de voir les choses et qui entraîne des rapports imparfaits engendrant des combats au moyen de l'argumentation et auquel surgissent des tensions, et des violences verbales,

³⁵ CHARAUDEAU, P, MAINGUENEAU, D : *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp.220

³⁶ Ibid.

³⁷ <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/polemique>

³⁸ CHARAUDEAU, P, MAINGUENEAU, D : *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, pp.437

³⁹ Ibid.,pp.438

Le concept en lui-même est contraire à la rhétorique ; un fait qui se caractérise comme étant un art de persuasion mettant tout le monde d'accord sur une même idée en négociant les différences pour arriver au consensus, la polémique alors n'est que désaccord ou une mauvaise gestion des échanges qui mènent au dissensus.

Il est intéressant aussi de noter que selon plusieurs définitions le terme polémique nécessite une opposition des interlocuteurs liés par une histoire et vivant ensemble une situation de la société dans laquelle circule le discours, et partageant des représentations péjoratives des autres, chaque interlocuteur façonne dans son esprit une vision parfaite de la situation donnée du discours qui diverge forcément de l'esprit de l'autre, sinon c'est une manière aussi évidente qu'elle soit de mettre en avant une presse qui doit vendre, et qui doit servir les intérêts des médias par les gros titres et faire le buzz.

Le discours politique étant le terrain approprié pour l'émergence d'une polémique, les protagonistes (ou polémistes comme certains journalistes adorent les appeler) usent stratégiquement de débats, de médias et de controverse pour alimenter leurs visions des faits, et appuyer leurs convictions et ainsi attirer et orienter l'opinion publique en leurs faveurs dans un but de délégitimer et mettre hors d'état de nuire (disqualifier) son adversaire, selon (AMOSSY, 2014 : 62) :

« La polémique n'est pas seulement un type d'argumentation qui gère les conflits en confrontant, dichotomisant et polarisant. L'Opposant y fait figure d'adversaire à confondre, voire à délégitimer »

Alors qu'ils le mentionnent ou pas, les principaux chercheurs en analyse de discours s'accordent sur le fait que la controverse soit une guerre verbale à armes argumentatives qui se livre dans le cadre d'un discours favorablement politique.

I.3.1. Les multiples facettes de la polémique

Nous allons à présent sous ce titre évoquer brièvement quelques différentes formes que peut prendre la polémique à commencer par le :

- **Le pamphlet** : C'est un texte qui incite à l'indignation, un appel court et précis usant de mots virulents et souvent violents pour s'en prendre avec vigueur à une personne, un régime ou une institution. Son premier but est de critiquer le pouvoir en place, son second est une remise en cause de l'ordre établi, il cible le

lecteur et l'incite à se révolter, son auteur est souvent scandalisé, il jette un regard indigné sur le monde, il vise à faire éclater une évidence et à débusquer un mensonge ou bien une imposture « *Le pamphlet, selon nous est un écrit de circonstance, attaquant plus moins violemment, unilatéralement, un individu ou un groupe d'individus, une idée ou un système idéologique dont l'écrivain révèle, sous la pression d'une vérité urgente et libératrice, l'imposture* »⁴⁰

Ainsi, il annonce le déclin d'une valeur ou d'une notion, quel que soit l'argument le pamphlétaire est en quête d'un effet immédiat sur les lecteurs.

- **La propagande** : est une forme de communication qui a pour but de modifier ou d'orienter l'opinion d'autrui, il s'agit d'un ensemble de techniques de persuasion mises en œuvre pour propager, par tous les moyens disponibles, une opinion, une idéologie ou une doctrine pour contrôler et influencer le comportement de l'auditoire. La propagande est une technique propre aux médias elle utilise principalement la publicité, car cette dernière vise à modifier des choix, des modèles de société, des opinions et des comportements, elle est mentionnée par les médias comme étant une sous-catégorie de persuasion⁴¹.
- **La satire** : elle se définit comme étant une moquerie ou bien une critique visant à ridiculiser un genre, un sexe particulier, une orientation, une classe sociale, ou autre :

« (...) la satire, qui n'est pas un écrit de circonstance mais la critique d'un état de mœurs permanent ou de défauts propres à tel sexe (la sixième satire de Juvénal, *Contre les femmes*), à telle classe sociale ou telle profession (certaines comédies de Molière) est un texte qui passe par la moquerie, voire la caricature, pour critiquer un sujet (individu, organisation, État, etc.) »⁴².

- **La déclaration de guerre** : est une action formelle et définitive qu'entreprind une nation envers une ou plusieurs d'autres nations rivales.

⁴⁰ AVRIL, Y. « *Le pamphlet : essai de définition et analyse de quelques-uns de ses procédés* ». Études littéraires, 1978, pp.265

⁴¹ MARKOVA, I « *persuasion et propagande* », PUF, 2007/1 n° 217 pp.39

⁴² AVRIL, Y. « *Le pamphlet : essai de définition et analyse de quelques-uns de ses procédés* ». Études littéraires, 1978, pp.265

- **L'ironie** est une ancienne figure de style issue des traités de la rhétorique, elle part du principe du renversement du sens en d'autres termes dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre tout en faisant comprendre que l'on pense l'inverse de ce que l'on dit, elle joue sur l'antiphrase qui peut enclencher le rire. L'ironie intentionnelle peut être utilisée comme stratégie discursive et servir des intentions aussi explicites qu'implicites dans un discours.

En somme ce bref état de l'art nous a permis de constater que la polémique est un fait dont on parle souvent sous différents angles mais qu'on définit rarement, de ce fait elle s'étend sur de nombreux domaines allant des pièces théâtrales aux champs de guerres, afin de canaliser nos informations et ne pas nous perdre dans cette vaste sphère nous allons aborder un domaine qui intéresse notre recherche en particulier et le traiter dans le titre qui va suivre.

I.3.2. Polémique et médiatisation

Dans une ère où la ruée des gens vers internet semble de plus en plus majeure, les médias se propagent et s'enracinent dans les sites, les forums et les blogs spécialisés, dans une course avide d'exclusivité et de gros titres ils usent de toutes les stratégies vendeuses, faisant des discours politiques, leurs pains favoris, la polémique alors se manifeste comme résultat des pratiques des médias dans un espace public purement numérisé, en d'autres termes et comme le cite si bien Ruth AMOSSY, les médias par leurs pratiques façonnent et motivent l'émergence d'une polémique au sein des espaces publics, elle se révèle alors dans le dissensus des avis en forum⁴³, dans les commentaires ou les tweets faisant d'internet un terrain privilégié et jouant un rôle majeur dans son émergence.

Les médias et internet élargissent le champ d'étude pour l'analyse du discours en créant un espace infiniment large et des données et des phénomènes de plus en plus variés. C'est vers cet outil que finalement tous les regards spécialisés ou pas se tournent en ce moment pour concevoir le phénomène polémique en adoptant plusieurs manières de concevoir la chose, allant des dynamiques langagières à l'étude d'une formule en particulier comme dans le cas de notre travail de recherche.

⁴³ AMOSSY, R : *introduction : la polémique médiatisée*, Semen31, PU de Franche-Comté, 2011, pp.17

CHAPITRE SECOND

II. Cadre méthodologique et constitution du corpus

Nous consacrons ce chapitre à l'analyse de notre discours, cette partie servira de pilote pour l'analyse, nous procéderons d'abord par la présentation du corpus, ensuite par la description de l'ensemble des moyens qui ont été mis en place pour préparer notre travail de recherche, enfin pour déconstruire notre corpus nous élaborerons notre grille d'analyse qui va servir de matière pour notre étude (la reconstruction), mais avant cela nous allons procéder à un rappel de notre question centrale sur laquelle notre activité tourne : Comment l'usage de la formule « immigration/émigration » fait-il émerger une polémique autour du discours politique dans les médias Algériens et Français ?

II.1. Présentation et description du corpus :

Notre corpus est constitué de données médiatiques web écrites afin d'illustrer les éléments retenus dans notre problématique, des articles à connotation polémique « fabriqués »⁴⁴ qui sont produits dans un contexte événementiel exemple d'élections présidentielles en France ou bien des contextes ou émergence des problèmes sociétaux exemple de la Harga en Algérie, produits ces dix dernières années , nous avons délimité un échantillon significatif de la problématique posée (BLANCHET,2012), à travers des mots utilisés volontairement qui sont émis pour certains politiciens dans des cadres institutionnels et pour d'autres dans un cadre non institutionnel, dans un ton emphatique dédié à faire émerger une polémique, et qui s'avère significatif et pertinent.

Pour atteindre une analyse cohérente travailler sur un corpus fermé s'avérait nécessaire, de par l'appartenance politique des locuteurs, de leurs statuts dans la société et par rapport à leur référence au concept d'immigration/émigration, et suivant la polémique provoqué par l'impact du discours sur les médias et l'audit Ainsi, l'âge, le sexe des locuteurs et l'appartenance des médias choisis, ne sont pas pris en compte mais seule la date de l'apparition des articles par rapport à la date mère de l'énonciation du discours est prise en considération, ce qui fait que notre sélection s'est basée sur les articles parus le même jour ou le lendemain de l'événement.

Les articles choisis traitent du sujet de l'immigration/émigration dans des contextes différents, le premier « *l'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de*

⁴⁴ CHARAUEAU, P. MAINGUENEAU, D : *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Editions Le Seuil, Paris ,2002 pp.149

demain », étant un discours du Sénateur Jean Louis MASSON, établis lors des explications du vote du projet de loi des droits des étrangers en France, l'article est pertinent de par les choix des passages que rapporte l'énonciateur, et par sa richesse en éléments énonciatifs, marqueurs de position du co-énonciateur.

Le second article « *Algérie : le ministre des affaires étrangères qualifie les migrants de « menace* » », est né dans un contexte différent, ici le ministre des affaires étrangères Algérien Abdelkader MSAHEL, se donne a un discours, ou il qualifie les migrants subsahariens en Algérie de menace pour la sécurité nationale, dans une période ou une vague très importante d'immigration clandestine est établis en Algérie, l'article est riche en indicateurs spatio-temporels, en arguments et en commentaires de co-énonciateurs et il été pertinent pour le travail de recherche d'analyser cet article.

Le troisième article choisis était « *phénomène de la « Hraga » : l'étrange déclaration de BEDOUI* », est issu d'un autre contexte toujours Algérien, mais dans une Algérie fragilisée par la mort des jeunes candidats à l'émigration en méditerranée, une situation qui traumatise le peuple Algérien et qui est mal vécue par la politique en place, cette dernière très critiquée, est accusée d'être provocatrice du phénomène, l'énonciateur nous rapporte le discours de Noureddine BEDOUI, alors ministre de l'intérieur et nous informe de l'indignation et de la polémique issues de cette intervention.

Le quatrième et dernier article qui s'intitule « *l'immigration clandestine est un cancer selon Marine Le PEN* », Traite du sujet de l'immigration clandestine dans un contexte Français, alors qu'en France, le nombre d'immigrés clandestins augmente constamment, et fait augmenté avec lui les nombreux problèmes qui sont liés a ce phénomène, plusieurs personnalités publiques et politiques se dressent contre ce dernier, et n'hésitent pas à s'exprimer en public, et a manifester leurs sentiments envers ce qui se passe, Marine Le PEN étant un exemple parmi tant d'autres, elle offre dans cet article à l'énonciateur un festin de mots, d'expressions et de stratégies argumentatives pour décrire la situation, nous avons trouvé l'article dernier, comme ses autres précédents, très pertinent pour traiter du sujet de la polémique qui jaillit de l'usage de la formule « immigration/émigration », et es stratégies menés par l'énonciateur afin de provoquer le pathos des récepteurs.

II.1.1. Le discours médiatique

Le discours médiatique est décrit le plus souvent comme une mise en scène théâtrale, qui se donne deux missions contradictoires selon (CHARAUDEAU, 1997) à commencer par la première qui est celle de l'information et qui a pour objectif d'informer le citoyen et une seconde de captation qui favorise la dramatisation de l'information dans un but d'attirer un consommateur ainsi il définit le fonctionnement de la sphère médiatique comme suit :

« (...)Quant à la sphère médiatique, elle fonctionne selon une logique symbolique qui est de s'inscrire dans une finalité démocratique en se mettant —idéalement— au service de l'opinion publique et de la citoyenneté en l'informant sur les événements qui se produisent dans l'espace public et en contribuant au débat social et politique par la mise en scène de la confrontation des idées ; elle fonctionne également selon une logique pragmatique de captation du public car pour pouvoir survivre, tout organe d'information doit tenir compte de la concurrence sur le marché de l'information ce qui l'amène à tenter de s'adresser au plus grand nombre en mettant en œuvre des stratégies de séduction qui entrent en contradiction avec le souci de bien informer. On voit déjà là la contradiction dans laquelle se trouve le discours médiatique »⁴⁵

Les événements alors rapportés par les médias ne sont forcément pas des faits mais, des événements médiatiques, et l'information se retrouve condamnée à être spectaculaire et à subir certaines mutations qui font que le récepteur soit devant un panorama d'aspect exceptionnel. Les articles choisis pour illustrer la problématique du départ sont très significatifs, d'un premier point de vue, ils exposent clairement en titre l'objet de recherche « immigration/émigration » déjà spécifié, aussi, la période sélectionnée entre 2009-2019 a connu plusieurs mutations sociopolitiques notables (émergence de la gauche politique, de l'extrême droite, les guerres, les activités terroristes, le printemps arabe...etc.), et la crise migratoire est passée d'un phénomène grandissant à un réel enjeu sociopolitique, qui se déploie dans les discours à chaque fois que la situation et le contexte l'exige ou pas.

II.1.2. Choix des articles

Par rapport à un type de discours, les corpus, voire les plus classiques, se constituent en fonction d'unités correspondant à des genres, des fonctions...etc. ce que

⁴⁵ CHARAUDEAU, P, "Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?", revue *Communication* Vol.27, N°2, Éditions Nota Bene, Québec, 2009

nomme Dominique MAINGUENEAU « corpus prédécoupé ». (MAINGUENEAU, 2005 :73.), dans le cas de notre étude, nous avons jugés nécessaire d'opter pour un corpus clos, Ceci dit, cette optique de voir le corpus ne limite pas le chercheur à aller consulter d'autres données ou d'autres textes permettant la formulation de ses hypothèses et l'interprétation de ses résultats. Sur cette même voie, la construction de ce corpus utilise des passages, de quatre articles traitant de la thématique « immigration/émigration », tirés de quatre médias Algériens et Français, jugés intéressants et significatifs de la problématique posée (BLANCHET, 2012).

Le corpus a été équilibré en choisissant deux articles qui traitent de politiciens de chaque pays entre l'Algérie et la France à fin d'analyser le comportement des médias étrangers et locaux vis-à-vis des personnes concernées et de l'information véhiculée, un choix établi aussi autour de l'usage de la formule « immigration/émigration » dans le discours politique décrit dans les articles choisis et qui se justifie par l'ampleur de la polémique autour de ces actants politiques et les retombées socio-politiques de cette dernière au niveau national et international, chacune des dates de parution est enregistrée le jour même où le lendemain du discours en question, nous n'allons pas aussi nous attarder sur les orientations politiques des médias et des journalistes, car cela nécessitera une autre recherche qui n'est pas en rapport avec notre problématique d'étude.

- ***"L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain"*, écrit par Lorraine Christina CHIRON**

Cet article sur les propos du sénateur de Moselle Jean-Louis MASSON est paru le 15 Octobre 2015 sur le site de France Info, a attiré notre attention suite à l'usage du mot Immigration en gros titre associé au mot terroristes, un choix pour l'auteur qui n'est pas forcément fortuit mais plutôt réfléchi dans un but bien précis qui est celui d'impacter les lecteurs et qui correspond à une logique bien orientée que nous allons déterminer par la suite dans notre analyse , cet article comprend 290 mots étalés sur deux paragraphes.

- **"Algérie : le ministre des Affaires étrangères qualifie les migrants de « menace »", signé AFP⁴⁶**

Cet article paru le 12 Juillet 2017 sur le site de France 24, traite de la polémique autour du discours de l'ancien ministre algérien des affaires étrangères Abdelkader MSAHEL sur l'immigration clandestine en Algérie, n'étant pas le même phénomène qu'en France l'immigration clandestine est abordée différemment par les politiciens locaux et les médias étrangers, cet article anonyme est signé Agence France Presse et comprend 355 mots et 8 paragraphes.

- **"Phénomène de la «Harga»⁴⁷ : L'étrange déclaration de BEDOUI", écrit par Arezki BENALI**

Ecrit le 20 janvier 2019 Cet article traite de la déclaration de l'ancien ministre de l'intérieur Nordeddine BEDOUI, sur le site web d'Algérie Eco, le ministre alors nie la cause principale du phénomène de la « Harga » en Algérie et accuse la recherche des jeunes d'une certaine classe sociale et du gain facile autre part qu'en Algérie, selon lui la réalité socio-économique vécue par les jeunes en Algérie est largement favorable à leur épanouissement, le discours tenu par l'ancien ministre a fait polémique et a été sujet de plusieurs articles de presse parus le lendemain et une vidéo sur internet qui est devenue virale . Notre article traite d'un autre usage du mot immigration en Algérie et qui concerne immédiatement l'Algérien qui quitte son pays vers d'autres terres, il se compose de 517 mots écrits en 13 paragraphes.

- **"L'immigration clandestine est un cancer, selon Marine LE PEN", signé L'OBS⁴⁸**

Notre dernier article est comme l'indique bien son titre, au cœur de notre sujet de recherche, paru sur le site de l'hebdomadaire l'observateur, d'un auteur inconnu, il met l'accent sur les propos de la candidate aux élections régionales et vice-présidente du front national, Marine LE PEN, connue pour ses discours de haine et sa révolte contre la politique d'immigration de son pays, l'article a été mis en ligne le jour même de la déclaration le 27 Novembre 2009, il contient 365 mots et 4 paragraphes, et a attiré notre

⁴⁶ Agence France presse

⁴⁷ Un nom emprunté à la langue arabe signifiant émigration.

⁴⁸ L'observateur : Hebdomadaire Français

attention en fonction de la richesse de son contenu et sa pertinence par rapport à notre sujet.

II.1.2.1. Choix des médias et journalistes

Dans une ère de la nouvelle technologie de l'information et de la communication, on se connecte plus souvent sur nos téléphones pour avoir l'information, qu'on se déplace dans un tabac pour prendre un papier journal, certains éditions ont bien compris ce besoin de proximité et de diligence et ont évolués avec la société d'aujourd'hui, les médias en ligne alors jouissent du même statut et de la même crédibilité de son ancêtre le papier journal, ils ont acquis une diffusion à grande échelle pour répondre rapidement aux besoins d'information d'un public en constante progression, le regroupement des journalistes, des observateurs et des animateurs à grande réputation a permis d'acquérir de l'audience et de la notoriété, aussi le fait de faire participer l'auditeur à l'événement de plusieurs manières sur les réseaux sociaux allant de critique ou commentateur jusqu'à un statut d'observateur encourage les médias en ligne à évoluer, en revanche et dans plusieurs pays les médias sont souvent rattachés au organisation gouvernementales et prennent la voie de certaines parties politique et n'obéissent pas aux règles déontologiques de la diffusion de la véritable information, ont leur attribue alors le rôle de manipulateurs ou d'émetteurs d'infox (Information mensongère ou délibérément biaisée, contribuant à la désinformation)⁴⁹, ainsi dans certains pays comme l'Algérie l'information été régie par la politique corrompu du pays qui a limité la diffusion et favorisé la désinformation.

Les auteurs de nos articles demeurent méconnus du grand public et dans deux articles nettement supprimés et leurs signatures remplacées par leurs maisons d'éditions, un choix qui n'était pas fait au hasard pour plusieurs raisons qui font que nous ne voulons pas nous attarder sur cela, car l'étude des médias et des journalistes nécessite tout un travail de recherche et reste un domaine très vaste que nous allons omettre volontairement, nous allons alors présenter brièvement les sites d'information que nous avons choisis pour notre étude.

⁴⁹ <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/infox>

- **France info**

Est un site de radio française en ligne qui diffuse de l'information 24h sur 24 en temps réel, la radio a été créé le 1^{er} Juin 1987⁵⁰, elle fait partie du groupe Radio France, elle est la première radio française à posséder un site web en 1996, elle été alors dirigée par Pascal Delannoy, Le 24 août 2016, France Info devient un site d'information globale en continue à la suite du rapprochement des activités de la radio avec le site France TV Info, avec le soutien de France Télévisions, sous la direction de Laurent GUIMIER, elle abrite ou elle a abrité des journaliste célèbres tels que Nicolas Poincaré et Olivier de Lagarde. Le site comprend des rubriques variées et traite de sujets divers et est accessible gratuitement aux lecteurs sur <https://www.francetvinfo.fr/>.

- **France 24**

Sous le slogan liberté, égalité, actualité, France 24 est un site d'information Français lié aux quatre chaînes de l'information sous le même nom qui diffusent l'information en quatre langues français, anglais, espagnol et arabe diffusé depuis Paris le site est lancé officiellement en 2006, et est accessible sur Pc et Smartphones, il regroupe des journalistes du monde entier et compte le plus grand nombre de nationalités de journalistes dans son réseau mondiale, il fait partie du groupe France Médias Monde à coté de RFI, la radio mondiale et la Radio Monte Carlo el Doualia, France Médias Monde est l'un des actionnaire de la chaîne généraliste TV5MONDE, le site est accessible sur <https://www.france24.com/>⁵¹

- **Algérie Eco**

Site d'information Algérien indépendant créé en 2015, Algérie-Eco est un journal économique en ligne disponible uniquement sur le site internet <https://www.algerie-eco.com/>, il est régi par des journalistes spécialisés et traite des sujets de l'économie Algérienne, et se donne pour but d'apporter les informations en temps réel aux dirigeants économique aux décideurs politique, aux cadres et aux lecteurs intéressés, le site ne comprends pas de rubriques diversifiées et traite de l'information spécialisée (d'ordre économique)⁵².

⁵⁰ Source Wikipédia : [https://fr.wikipedia.org/wiki/France_Info#Internet_\(streaming_et_podcasts\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/France_Info#Internet_(streaming_et_podcasts))

⁵¹ Source : <https://www.france24.com/fr/a-propos>

⁵² Source : <https://www.algerie-eco.com/qui-sommes-nous/>

- **L'observateur**

Dérivé du magazine « Le nouvel Observateur » créé en 1964 par Claude PERDRIEL et Jean DANIEL le site nouvelobs.com est régi par la rédaction du magazine hebdomadaire du même nom depuis 1999, il présente l'information politique, internationale, culturelle, sportive...etc. en temps réel, et offre d'autres services de traduction, de dictionnaire et de cours en particulier pour les utilisateurs, en revanche le média en question a été sujet à plusieurs conflits et controverses concernant un nombre d'interviews et d'informations qui ont été diffusés, et été accusé d'allégeance au parti de la droite et de soutien à Marine LE PEN (activiste d'extrême droite française).

II.1.3. Les intervenants politiques

Dans cette partie, nous allons sans nous attarder, présenter le profil des acteurs politiques concernés par les articles choisis à commencer par :

- **Jean-Louis MASSON**

Né le 25 Mars 1947 à Metz en France, notre protagoniste est député et sénateur de Moselle, homme politique Français, il fait partie du Rassemblement pour la République (RPR) et l'union pour un mouvement populaire (UMP), il appartient aux personnes qui expriment pleinement leur haine et leurs refus de l'immigration et de l'islam en France, il est connu pour soutenir la position de la candidate de droite Marine LE PEN, est déjà sujet à des polémiques suites à ses discours sur le port de voile par les femmes en France (il compare des mères portant du voile à « les sorcières d'halloween »), et son discours sur les « immigrés d'aujourd'hui sont les terroristes de demain » que nous avons choisis pour notre analyse.

- **Abdelkader MSAHEL**

Né le 11 Juillet 1949 à Tlemcen, Abdelkader MSAHEL est un ancien homme politique et journaliste Algérien du gouvernement d'Abdelaziz BOUTEFLIKA, nommé ministre des affaires étrangères en 2017, il s'est longtemps occupé des relations Africaines et Maghrébines, il prend position en 2017 avec Ahmed OUYAHIA alors premier ministre d'Algérie contre les immigrés africains qui traversent et s'installent quelque fois en Algérie et se font accusés par AMNESTY internationale de Racisme et

de rejet envers les gens de couleurs, les pauvres et les demandeurs d'asile, aussi leurs discours sont comparés par le secrétaire général de la ligue algérienne de la défense des droits de l'homme Abdelmoumene KHELIL aux discours d'extrême droite européenne.

- **Noredine BEDOUI**

Homme politique Algérien, il est né le 22 Décembre 1959 à Ain Taya, il est nommé premier ministre à la suite des changements politique en Algérie issus du Hirak, il été un acteur important de la scène politique Algérienne entre Mars et Décembre 2019, il est connu pour ses positions fermes contre l'émigration et de sa proximité avec Nacer BOUTEFLIKA le frère du président déchu, il démissionne à la suite de l'élection de Abdelmadjid TEBBOUNE.

- **Marine LE PEN**

Né le 05 Aout 1968 Marine Le PEN est une femme de la scène politique française, très médiatisée et souvent polémique, elle a été candidate à la présidence Française a maintes reprises mais sans franc succès, elle représente l'extrême droite Française et est à la tête du Front nationale (FN) devenu (RN), avocate de métier elle a occupé plusieurs postes allant de conseillère régionale a députée, elle intègre le FN à 18 ans alors dirigé par son père Jean-Marie Le PEN, et milite au sein de l'organisation jusqu'au jour d'aujourd'hui.

Marine Le PEN est une figure d'oppositions par excellence, elle est connue pour ses positions radicalisées contre l'immigration en France raison pour elle d'insécurité de terrorisme, de déclin économique et de problèmes socio-culturels, elle aborde souvent les problèmes franco-algériens, l'Allemagne et critique la proximité de la France avec les Etats unis, elle dit souvent tout haut ce qu'elle pense et critique fermement le gouvernement d'Emmanuel MACRON sans aucune retenue. Son nom seul sur un titre médiatique suffit pour une accroche.

II.2. Méthodologie de recherche pour une approche qualitative :

Quant à la recherche elle s'inscrit dans le domaine de l'analyse du discours et adopte une approche principalement qualitative que nous avons jugés la mieux appropriée pour tenir en compte de la situation, du contexte et de l'environnement qui

conditionnent nos discours et nos articles, nous avons procédé en premier lieu par une observation indirecte guidée par une hypothèse de recherche explicite pour la construction du corpus. Après il fallait formuler une problématique qui nous amènera à expliquer le phénomène de l'utilisation d'une formule spécifique « immigration/émigration » dans notre cas, dans un discours politique médiatisé pour faire émerger une polémique.

La première étape du travail consistait à définir les observables et à délimiter le corpus. Dans une veille médiatique, l'observation du comportement de différents politiciens dans les médias à savoir presse écrite, journal télévisé, chaînes Youtube et émissions de débats politique et humoristique de radios ou de télévision tel que RTL, C'est Canteloup ou bien El NAHAR TV, France 2 et bien d'autres s'avérait nécessaire afin de collecter les maximum d'informations et remettre à jours les événements et l'actualité des discours médiatiques. Ensuite pour me situer dans l'histoire et tracer la mémoire des discours que le mot « immigration/émigration » transporte avec lui il fallait dresser l'historique de son apparition et de son premier usage dans le discours des politiciens très médiatisés, c'était plus facile de tomber sur des discours français surtout avec l'émergence de ce mot à chaque événement politique et principalement en périodes des élections présidentielles avec toujours les acteurs de la droite en vedette, et puis la chance nous a souri en même temps car nous étions à l'aube d'un nouveau scrutin et une nouvelle flambée de discours politiques incluant l'objet de recherche.

Du côté Algérien une difficulté résidait dans l'usage de la formule qui été minime, la sphère médiatique été plutôt tributaire à l'ancien gouvernement, et le phénomène d'immigration/émigration qui comme en Europe posait un grand problème, et malgré son ampleur, était minimisé en Algérie et les politiciens préféraient fermer les yeux sur l'immigration clandestine et la « Harga », les discours les plus polémiques sur l'immigration alors dataient des années 2017 avec le discours de Abdelkader MSAHEL l'ancien ministre des affaires étrangères, et Noredine BADOUI en 2019 l'ancien ministre de l'intérieur, ce dernier alors nous a donné encore du fil à retordre car la vidéo Youtube de l'intégralité du discours avait disparu (contenu du web non stable) et on ne trouvait aucune trace d'un extrait ou autre sur le web, et par manque d'expérience nous avons omis de télécharger la vidéo et de l'enregistrer sur l'ordinateur.

Entre plusieurs médias de renommés et inconnus, le choix en matière de données du corpus recueilli qui va principalement répondre et valoriser la question de recherche et satisfaire notre curiosité scientifique devait être faits, une sélection d'observables s'imposait alors pour délimiter le corpus, nous avons commencé par définir les mots clés en principale relation avec la thématique de recherche à savoir « émigré », « immigré », « immigration », « violence verbale politique », « polémique immigration », « discours politique polémique en relation avec l'immigration », « Hargra », « polémique migratoire en France discours politique », « polémique migratoire Algérie discours politique »... etc. (voir tableau 1). Car d'un côté une recherche ciblée faisait jaillir plus d'articles et de discours et d'un autre côté l'hétérogénéité de la sphère médiatique sur le web ne facilite guère la tâche, on citera d'ailleurs (MAINGUENAU, 2016) qui évoque l'instabilité dans son article « *l'éthos discursif et l'instabilité du web* ». Ensuite pour cerner encore plus le corpus il fallait se pencher sur le statut des locuteurs, car c'était impossible de lire tous les discours et les articles traitant du sujet s'étalant sur la période sélectionnée, ainsi la sélection s'est faite sur des politiciens influents et des acteurs politiques récurrent, se basant sur les jugements d'internautes, parfois les évaluant de polémistes, de par leurs appartenance à une partie politique de droite ou d'extrême droite lorsqu'il s'agissait de politiciens français et des recherches par noms et statuts de politiciens quand il s'agissait de locuteurs Algériens en se basant sur notre propre culture politique cette fois-ci.

Par la suite et pour apporter un certain équilibre au travail entre médias et discours, il fallait relier les discours verbaux trouvés sur Youtube aux discours des médias en ligne et tenir compte seulement des articles publiés le jour même du discours ou le jour suivant, après nous avons précédés à l'échantillonnage en utilisant seulement des articles, intéressants et significatifs pour les besoins de la recherche.

Afin de de pouvoir accéder à tous les articles médias qui traitent de notre thème, nous avons utilisés des mots clés, et par la suite éliminés tous les articles qui ne traitaient pas du sujet, la remarque la plus importante faite ici au cours du processus ici, était que les médias se focalisaient sur les éléments qui les intéressaient et qui convenaient plus à leurs positions politique.

- **Le vocabulaire de recherche :**

Les articles	Le vocabulaire de recherche
"L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain"	Immigration, indignation politique contre l'immigration en France, polémique immigration, discours politique immigration France, violence verbale immigration.
"Algérie : le ministre des Affaires étrangères qualifie les migrants de « menace »"	Algérie immigration, discours politique immigration Algérie, gouvernement Algérien et politique d'immigration.
"Phénomène de la «Harga» : L'étrange déclaration de Bedoui"	Discours politique Algérien immigration, Noredine BEDOUI discours immigration, Harga, discours algérien sur el Harga, scandale politique BEDOUI, polémique migratoire Algérie discours politique.
"L'immigration clandestine est un cancer, selon Marine LE PEN"	Discours Marine LE PEN contre l'immigration, Polémique immigration marine LE PEN, immigration polémique France.

Tableau 1 : Vocabulaire de recherche

II.3. Repérage de données linguistiques dans le corpus pour une étude énonciative et argumentative :

Pour les nécessités de l'étude un repérage de données dans le texte s'avère nécessaire, afin de concevoir notre grille d'analyse tirée du corpus, il fallait un repérage de données et de certains nombre d'indicateurs. La grille de lecture que nous allons proposer est fondée sur l'étude des indicateurs énonciatifs référentiels et organisationnels qui déterminent les liens du contrat de communication et qui sont nécessaires à toute étude énonciative, l'étude du système d'énonciation consiste à analyser la manière dont l'actant s'inscrit et inscrit son auditoire dans son discours.

L'énonciation selon (BENVENISTE, 1974 :80) est :

« *La mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation* »

Définir une situation d'énonciation c'est répondre en premier lieu aux questions suivantes : Qui ? Quel discours ? Où ? Quand ? A qui ? Comment ?, l'énonciateur ayant une position centrale dans l'acte d'élocution, ce passage imminent permet de dévoiler la structure de l'énoncé, l'étude du système énonciatif consiste à analyser la manière dont le sujet parlant s'inscrit et inscrit son auditoire dans son discours, à travers différents marqueurs linguistiques, dans le cas de notre discours rapporté, il est requis par les circonstances de distinguer l'énonciateur principal qu'on appellera le narrateur, et l'énonciateur secondaire qu'on appellera acteur dans notre cas les narrateurs sont les journalistes qui rapportent le discours de politiciens.

L'analyse du discours comme discipline perçoit le discours comme une réalité qui est caractérisée par sa situation, contexte et son objet d'énonciation, ainsi, les observables du discours définissent ses principales caractéristiques tant bien à l'écrit qu'à l'oral. Dans une étude du discours médiatique les observables pertinents ne sont pas caractérisés seulement par la morphologie ou l'étude de la syntaxe et des connecteurs, mais aussi par des phénomènes relatifs à la nature des événements, à l'argumentation déployée, et l'information véhiculée en relation avec la réalité qui sont nécessaires, afin de produire un point de vue particulier sur les intentions du locuteur, le monde et les modes de sa compréhension.

L'approche énonciative est ambitionnée par le dépassement de la linguistique structurale, en faisant appel au concept de l'énonciation qui consiste à relier les unités linguistiques à des facteurs extralinguistiques en d'autres termes le concept et la situation de l'énonciation, ainsi (BENVENISTE, 1974 :238-239), met l'accent sur la théorie générale des indicateurs énonciatifs (pronoms, indicateurs d'espace et de temps, modalisateurs...etc.), qui déterminent la subjectivité, l'organisation du monde autour de l'énoncé, et le temps du discours.

Dans ce cas d'étude, l'énonciation et l'argumentation se trouvent au centre de la recherche portant sur un genre éditorial spécifique, suivant une approche qualitative qui va dégager les éléments essentiels servant à l'analyse du discours, qui se verra à la fois une analyse du langage et une analyse linguistique.

II.3.1. Les déictiques

Sont des indices énonciatifs et des entités linguistiques qui donnent et qui prennent du sens que par rapport à la situation de l'énonciation, ils sont utilisés pour mentionner la présence de l'orateur dans son discours, ils sont accessoirement constitués de pronoms personnels tels que je, tu, nous...etc., les pronoms démonstratifs ex : les, ceux, celles,...et bien d'autres, les indicateurs spatio-temporels servant à exprimer le temps et l'espace où se produit le discours, ils se distribuent comme point de repère du lieu où se tient l'action, à titre d'exemple, d'emblée, aussitôt, dans l'assemblée générale, en Algérie,...etc. L'étude des déictiques démontra dans le cadre de notre investigation, l'ancrage ou aussi le masquage de la subjectivité de l'énonciateur, la cohérence et la cohésion du discours voulu, Ils sont définis comme des unités munies de « variables contextuelles inhérentes » (LEVINSON, 2006 :107), autrement dit ; des unités dont le sémantisme insère un variable à la situation personnelle, spatiale ou temporelle de la communication.

II.3.2. Les modalisateurs

L'étude des modalisateurs permet de saisir le degré de l'implication du narrateur dans son discours, cette étude est nécessaire pour savoir si le discours a une apparence objective ou subjective, et servent d'amplificateurs de sens et d'impact sur l'audience, ils recouvrent des unités énonciatives qu'on peut appeler marques formelles par laquelle

le sujet énonciateur inscrit sa personne dans son discours elle peut être évaluative ou affective, dans ce sens (MAINGUENEAU, CHARAUDEAU, 2002 :382) évoquent dans le dictionnaire de l'analyse du discours la modalisation comme suit :

« ...Définit la marque que le sujet ne cesse de donner à son énoncé ».

La langue française alors dispose d'outils très variés pour la modalisation on peut citer les adverbes, les italiques, les guillemets, le temps de l'énonciation, l'intonation dans un discours orale, l'exclamation, la répétition, les termes subjectifs et bien d'autres.

Dans les tableaux qui vont suivre nous allons exposer dans l'ordre les différents composants à savoir déictiques et modalisateurs de nos discours que nous nommerons successivement support 1 : "*L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain*", support 2 : "*Algérie : le ministre des Affaires étrangères qualifie les migrants de « menace »*" support 3 : "*Phénomène de la «Harga» : L'étrange déclaration de BEDOUI*" et le support 4 : "*L'immigration clandestine est un cancer, selon Marine LE PEN*".

- Article "L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain"

Déictiques		
Pronoms (personnels, démonstratifs)	Indicateurs temporels	Indicateurs spacieux
<p>Personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ il ✓ il <p>Démonstratifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ce ✓ C' ✓ Ce 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aujourd'hui, ✓ Demain, ✓ Mardi 13 octobre 2015, ✓ Mardi 13 octobre 2015, ✓ Aujourd'hui, ✓ Demain, ✓ Quatre minutes, ✓ Octobre 2012, ✓ Mardi 13 octobre 2015, ✓ Actuelle, ✓ Actuellement. ✓ Jamais 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Au sénat de Moselle ✓ La France ✓ Pays ✓ Lorrain ✓ Mosellan ✓ L'hémicycle ✓ il siège ✓ Proche ✓ Entre ✓ La France ✓ Hors des ✓ limites de la république ✓ Le bureau du sénat.
Modalisation		
Les types de modalisation	Définition de la modalisation	Corpus
Modalisateurs évaluatifs	C'est le fait de convoiter des	<p>Verbes : provoquer, profite,</p> <p>Noms : Terroristes, Bronca, immigration,</p>

	<p>verbes, noms, adverbess ou préfixes et suffixes, pour exprimer un jugement par rapport aux valeurs ou bien aux savoirs pour observer leur vérité, leur fausseté ou leur certitude.</p>	<p>race, tour, anti-immigrés, diatribe, sifflets, huées, Adjectifs : terroristes, ses, blanche, étrangers, extrême, ses, traditionnelle, artificiel, bons, son, ses, scandaleux. Adverbes : grande partie, mais, néanmoins, jamais. Expression : Pour rappel, race blanche, sanctions disciplinaires, beaucoup moins que, au tour.</p>
<p>Les modalisateurs affectifs</p>	<p>Ce sont des instruments de la langue qui véhiculent un sentiment ou une émotion.</p>	<p>Noms : Indignation verbes : a applaudie, scandalisé, révolté,</p>

Tableau 2 déictiques et modalisateurs support 01

- Article "Algérie : le ministre des Affaires étrangères qualifie les migrants de « menace »"

• Déictiques		
<p>Pronoms (personnels, démonstratifs)</p>	<p>Indicateurs temporels</p>	<p>Indicateurs spacieux</p>

<p>Personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ lui, ✓ il ✓ ils ✓ On, On ✓ Il, il, il, ✓ Eux-mêmes <p>Démonstratifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ C' ✓ Ce ✓ Celui ✓ Cette ✓ Celle ✓ Cette ✓ Ces ✓ Ce ✓ Ces 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Week-end, ✓ deux semaines, ✓ 30 Juin ✓ toujours ✓ ces-jours-ci ✓ dernières années 	<p>Algérie, étrangères, le pays, nationale, subsahariens, algérienne, les pays africains, el watan, européenne, africains, الجزائر, لافارقه, pays d'origine, occidental, le monde dit arabe, france24, centre, périphérie, ville.</p>
Modalisation		
Les types de modalisation	Définition de la modalisation	Corpus
Modalisateurs évaluatifs	<p>C'est le fait de convoiter des verbes, noms, adverbess ou préfixes et suffixes, pour exprimer un jugement par rapport aux valeurs ou bien aux savoirs</p>	<p>Verbes : qualifie, se suivent, se ressemblent, osait, s'attaquer, entretiennent, facilitent, a déclaré, sont tenus, a réagi, reprendre, intervient, a enflammé, a menacé, est attaqué, traverse, devient, s'exprime, soit, ont rapporté, sont livrés.</p> <p>Noms : déclaration, migrants, sécurité, drogue, criminalité, diplomatie, flux,</p>

	<p>pour observer leur vérité, leur fausseté ou leur certitude.</p>	<p>réseaux, trafic, humain, opinion, droite, racisme, compagne, voix, vague, phénomène, vice, observateur, expulsions, discrimination origine, couleur, peau, victime, Adjectifs : migrants, leur, menace, chef, hostiles, polémique, réfugiés, massif, organisés, humain, publique, solidarité, sécuritaire, extrême, durcit, violente, virale, élevées, intellectuel, mort, racisme, mauvais, arbitraires, raciales, victime, Adverbes : contre, aussi, non, sans, souvent Expression : déclarations polémiques, chef de la diplomatie, sécurité nationale, flux massif, opinion publique, violente compagne virale, vague de racisme trafic humain, vice occidental, expulsions arbitraires, discriminations raciales, sans tabou.</p>
<p>Les modalisateurs affectifs</p>	<p>Ce sont des instruments de la langue qui véhiculent un sentiment ou une émotion.</p>	<p>Noms : Ø verbes : indigné, dénoncer, regrette, nié, s'inquiète</p>

Tableau 3 déictiques et modalisateurs support 02

- Article "*Phénomène de la «Harga» : L'étrange déclaration de BEDOUI*"

• Déictiques		
Pronoms (personnels, démonstratifs)	Indicateurs temporels	Indicateurs spacieux
<p>Personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Il ✓ Il ✓ Il ✓ On ✓ Lui ✓ Il <p>Démonstratifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Ces ✓ Ces ✓ Ceux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Samedi ✓ Dernières années ✓ Aujourd'hui ✓ Avant ✓ Actuelles ✓ 2018 ✓ 2009 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Alger ✓ La mer méditerranée ✓ Forum National ✓ Agence ✓ Intérieur ✓ La méditerranée ✓ côtes européennes ✓ pays ✓ société ✓ l'autre côté de la mer ✓ Algérie ✓ La presse nationale ✓ Sur place ✓ L'état ✓ Les mosquées
Modalisation		
Les types de modalisation	Définition de la modalisation	Corpus
Modalisateurs évaluatifs	C'est le fait de convoiter des verbes, noms,	Verbes : tenu, fait, a affirmé, s'aventurent, sont attiré, il convient, préciser, vu, déclaré, a rapporté, faut

	<p>adverbes ou préfixes et suffixes, pour exprimer un jugement par rapport aux valeurs ou bien aux savoirs pour observer leur vérité, leur fausseté ou leur certitude.</p>	<p>noter, trouve, connaitre, suffit, voir, a avancé, ont péri, a affirmé, encouragent, abandonner, confirme, avait affirmé, adopter, retenir, a choisi, a ouvert, Noms : Phénomène, hargha, déclaration, immigration, majorité, risque, péril, ampleur, pauvreté, chômage, bureaucratie, inégalités, chance, baisse, pouvoir, difficultés, exprimer, réaliser, condamnations, fetwa, imama, mosqués. Adjectifs : étrange, étranges, plusieurs, clandestine, harragas, opportunités, répondue, plusieurs, nombreuses, bloquée, mêmes, efficaces, punitive, Adverbes : contrairement, peu, aussi, mais, Expression : immigration clandestine, ampleurs alarmantes, gain facile, certains luxe, « socio-économique défavorable » , corps ont été repêchés, portées disparus, certaine classe sociale, gain facile, réalisations de soi, Quelle est la solution à ce phénomène ?</p>
<p>Les modalisateurs affectifs</p>	<p>Ce sont des instruments de la langue qui véhiculent un sentiment ou une émotion.</p>	<p>Noms : Harga, tentation, mal-être, pauvreté, chômage, corruption, ignorance, piston, insécurité, espoir Adjectifs : indulgente verbes : succombent, criant, encouragent, abandonner, jouir, incriminant, pu dissuader. Phrases affectives : succombent à la</p>

		tentation, le symptôme criant d'un mal-être général, l'espoir d'une vie meilleure, Le pauvre émigre, l'Algérie vit une crise profonde.
--	--	--

Tableau 4 déictiques et modalisateurs support 03

- Article "L'immigration clandestine est un cancer, selon Marine LE PEN"

• Déictiques		
Pronoms (personnels, démonstratifs)	Indicateurs temporels	Indicateurs spacieux
<p>Personnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Elle ✓ Nous ✓ On ✓ On ✓ Ils ✓ Il ✓ Nous <p>Relatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Auxquels <p>Démonstratifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ ça ✓ Cette 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Vendredi 27 Novembre ✓ Dimanche ✓ Demain ✓ Septembre 2009 ✓ Prochaine 	<p>France, France, Bailleul Nord, lieu d'accueil, Département, Région, France, la jungle de calais, Campements, un même territoire, Nord Pas De Calais, hôpital, monde, régionale, nationale, frontières du monde, locaux, Steenvoorde nord, terrain, terre d'errance, Bailleul, camp Intermed, terres solidaires.</p>
Modalisation		

Les types de modalisation	Définition de la modalisation	Corpus
Modalisateurs évaluatifs	C'est le fait de convoiter des verbes, noms, adverbess ou préfixes et suffixes, pour exprimer un jugement par rapport aux valeurs ou bien aux savoirs pour observer leur vérité, leur fausseté ou leur certitude.	<p>Verbes : est, compare, se métastase, aident, a parlé, métastaser, faite, doit, sommes, a déclaré, revient, fait croire, va entrainer, monter, vont, faire, a estimé, avait été démantelée, devenir, aident, faisait, doit.</p> <p>Noms : immigration, cancer, immigration, cancer, déclaration, cancer, immigration, disparition, origine.</p> <p>Adjectifs : clandestine, critiqué, clandestine, clandestine, moins, frontiste, prochaine, absolue, fragilisés, prodigués, maximum,</p> <p>Adverbes : vivement, ensemble, puis, contre,</p> <p>Expression : la poussière sous le tapis, la jungle de calais, mis ses administrés devant le fait accompli.</p>
Les modalisateurs affectifs	Ce sont des instruments de la langue qui véhiculent un sentiment ou une émotion.	<p>verbes : dénoncions, lutte, a dénoncé, reproche, luttons</p> <p>Expressions : un cancer qui se métastase, l'hôpital du monde,</p>

Tableau 5 déictiques et modalisateurs support 04

- **Commentaires**

Dans les tableaux (02), (03), (04), et (05), nous avons relevés les déictiques pronoms, et les indicateurs spatiaux et temporels en premier lieu, car ils permettent en ce sens une meilleure compréhension des faits et contribuent à une meilleure lisibilité, et une contextualisation des faits et de la situation de l'énonciation, après, et pour une étude détaillée des modalisateurs nous les avons séparés en deux catégories évaluatifs et affectifs afin de cerner au mieux l'orientation émotionnelle de l'énonciateur et son éthos.

II.3.3. Modèle et règles de de l'étude argumentative :

L'activité langagière telle qu'elle est perçue se plie à des règles concrètes qui font que le discours gouverne les actions et les manœuvres, elle rendent possible dans l'ensemble l'activité langagière, si ces dernières disparaissent l'activité langagière ne sera pas sincère et authentique, ces règles bien sûr peuvent être transgressées et non respectées pour servir des fins communicationnels des plus déshonorables (stratégies dialectiques, répondre un mensonge...etc.) souvent au service des médias, pour donner les raison à nos actes ces règles dites de responsabilités existent et sont connues de presque tous je citerai en particulier la convenabilité, l'adéquation, le suffisant, le pertinent, le vrai...etc.

En s'engageant dans un discours argumentatif l'auteur doit appliquer ces règles de responsabilité et ainsi fournir à ses propos des raisons en répondant à ces questions : Pourquoi cela est-il dit ? Pourquoi vous le faites ?

Selon Giles GAUTHIER dans son article « L'argumentation éditoriale »⁵³, l'argumentation s'articule autour de deux constituants : une proposition (la thèse, le jugement, l'avis, l'évaluation, la prescription ou toutes autres choses semblables mise de l'avant) et une(s) justification(s) (les raisons, motifs, mobiles ou autres présentés à l'appui de la proposition). Toutefois, la proposition peut ne pas s'accompagner de justificatif et dans ce cas précis elle ne sera qu'opinion, dans ce cas-là l'opinion peut contribuer à l'argumentation dans un discours mais de manière incomplète manquant

⁵³GAUTHIER. G, «*l'argumentation éditoriale* », Studies in Communication Sciences : journal of the Swiss Association of Communication and Media Research, 2002

d'appuis et de justificatifs pour consolider ce qui a été dit. Enfin nous allons opter pour notre étude pour le modèle le plus simple que nous allons schématiser comme suit⁵⁴ :

Arg = Prop + just
Opinion = Prop + 0 just

II.3.4. Découpage séquentiel du corpus

Afin de procéder à une analyse minutieuse et pour une approche discursive méthodique nous avons procédé à une segmentation des supports 01, 02, 03 et 04 car l'étude énonciative, d'un discours doit commencer par le repérage des séquences qu'on pourra qualifier selon leurs importances dans le texte, et par la présence d'une séquence dominante seule ou bien de plusieurs séquences, une dominante et d'autres dominées. La séquence dominante qualifiera alors la nature du texte étudié.

Nous appellerons les séquences suivant le nombre qu'on va dégager dans le texte [S.] 1, 2,...etc.

La séquence argumentative se présente sous une structure ternaire⁵⁵, selon ce schéma emprunté à (BLAIN, 1990) :

S.arg		
Prémisse	Chaine d'arguments	Conclusion
- thème	Arg.1, Arg.2...etc.	
- Fait		
- Opinion		

Suivant ce schéma, la séquence argumentative se compose d'une prémisse (l'idée, le thème, le fait, ou bien l'opinion) que l'émetteur veut présenter au récepteur, un ou plusieurs arguments choisis positifs ou négatifs (Arg.), et se termine par une conclusion

⁵⁴ BENMANSOUR, S, « Les constructions référentielles dans les éditoriaux de la presse écrite algérienne : Analyse discursive des quotidiens El Watan, Le Quotidien d'Oran et Liberté », Thèse doctorale, Tlemcen, 2019-2020.

⁵⁵ BLAIN, R, « Le discours argumentatif dans tous ses états », Québec, 1990, pp. 36-38.

qui aide à convaincre l'interlocuteur de l'idée annoncée au début (la conclusion dans certains cas peut précéder les arguments).

Une séquence argumentative joue un rôle dans la définition de la nature du texte argumentatif, on peut distinguer selon sa composition trois types de textes à savoir :

- **Texte argumentatif par opposition** : c'est le genre le plus dominant des textes argumentatifs dans lequel l'énonciateur présente un thème, et argumente positivement et négativement afin d'arriver à une conclusion qui appuie ou dément sa problématique du départ, que nous pouvons schématiser comme suit :

$$\text{Seq. Arg} = (\text{Arg.p1} + \text{Arg.p2}) + (\text{Arg.n1} + \text{Arg.n2}) + \text{Conclusion.}$$

- **Texte argumentatif par accumulation** : C'est le type de séquence où l'auteur présente un fait et commente pour appuyer son discours par des Arguments dans un seul sens, et appuie chaque argument par une illustration (récit, fait, citation...etc.), que nous illustrons comme suit :

$$\text{Seq. Arg} = (\text{Argp.1} + \text{illustration}) + (\text{Argp.2} + \text{illustration}) + \dots + \text{Conclusion}$$

- **Texte argumentatif (fait- causes- conséquences)** : c'est le type de séquence où l'auteur expose un fait analyse les causes et présente les conséquences.

Dans les tableaux qui vont suivre nous allons procéder à la séquentialisation de notre corpus.

- **Support 1 :**

Numéro de séquence	Proposition	Justification
Séquence 1	<i>Mardi 13 octobre 2015 bronca au Sénat après les propos du sénateur de Moselle Jean-Louis</i>	Arg.1 : <i>Après Nadine Morano et ses propos sur la France, pays de « race blanche », c'est</i>

	<p><i>Masson sur les immigrés, Un discours qui a provoqué l'indignation d'une grande partie de l'auditoire</i></p>	<p><i>au tour d'un autre lorrain de provoquer la polémique en la personne de JeanLouis Masson</i></p> <p>Arg.2 : <i>Mardi 13 octobre 2015, l'élu mosellan profite des explications de vote du projet de loi sur le droit des étrangers pour délivrer un discours antiimmigrés. « L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain »</i></p> <p>Arg.3 : <i>presque quatre minutes de diatribe qui ont provoqué sifflets et huées d'une grande partie de l'auditoire. Mais néanmoins applaudie par les deux seuls sénateurs FN de l'hémicycle, David Rachline et Stéphane Ravier</i></p>
<p>Séquence 2</p>	<p><i>Le sénateur, s'il siège parmi les non-inscrits, reste proche de l'extrême droite dans ses propos</i></p>	<p>Arg.1 : <i>Pour rappel, en octobre 2012, le sénateur de Moselle avait appelé l'UMP à « accepter de dialoguer avec Marine Le Pen », considérant que « le mur politique entre le FN et la droite parlementaire traditionnelle » était</i></p>

		<p>« artificiel »</p> <p>Arg.2 : Mardi 13 octobre 2015, il a affirmé que l'immigration actuelle ne permet plus d'avoir « de très bons français », comme Marie Curie, n'hésitant pas à faire l'amalgame entre populations immigrées de confession musulmane et terroristes</p> <p>Et d'ajouter : « Actuellement, une veuve d'agriculteur touche beaucoup moins que ce que touche un immigré qui n'a jamais travaillé pour la France »</p> <p>Arg.3 : Une prise de parole qui a scandalisé les sénateurs</p> <p>Hors des « limites de la République » pour Didier Guillaume (PS), « scandaleux » selon Pierre Laurent (PCF). Jean-Vincent Placé (EELV) se dit « révolté »</p>
<p>Séquence 3</p>	<p>le bureau du Sénat pourrait se saisir du dossier et prendre des sanctions disciplinaires</p>	<p>Si Jean-Louis Masson est couvert par son immunité parlementaire</p>

	<i>après ses propos.</i>	
--	--------------------------	--

Tableau 6 : séquences argumentatives support 01

- Support 2 :

Numéro de séquence	Proposition	Justification
Séquence 1	<i>En Algérie, les déclarations polémiques se suivent et se ressemblent. Alors que le week-end dernier, Ahmed Ouyahia, un conseiller du président Bouteflika, osait le lien entre réfugiés, drogue et criminalité, c'est au tour du chef de la diplomatie Abdelkader Messahel de s'attaquer aux migrants.</i>	Arg.1 : <i>Selon lui leur arrivée dans le pays constitue "une menace pour la sécurité nationale". 'Derrière ces flux massifs en Algérie de migrants subsahariens, il y a des réseaux très organisés qui entretiennent et facilitent ce genre de trafic humain ', a-t-il déclaré.</i>
Séquence 2	<i>Ces propos ont indigné l'opinion publique algérienne</i>	Arg.1 : <i>Ils sont tenus par celui qui représente la diplomatie algérienne et l'Algérie a toujours eu une approche de solidarité envers les pays africains Arg.2 : <i>On est en train de développer une approche sécuritaire', a réagi Faycal Mettaoui, journaliste au quotidien El Watan. 'Est-ce qu'on est en train de reprendre des propos de</i></i>

		<i>l'extrême-droite européenne ?', s'inquiète-t-il.</i>
Séquence 3	<i>Le racisme se durcit</i>	<p>Arg.1 : Cette polémique intervient deux semaines après le lancement d'une violente campagne virale contre les migrants subsahariens dans le pays. Le hashtag rédigé en arabe sur</p> <p><i>Twitter (#_لا_للافارقة_في_الجزاير_#), Non aux Africains en Algérie) a enflammé les réseaux sociaux algériens.</i></p> <p>Arg.2 : Parmi les nombreuses voix qui se sont élevées pour dénoncer cette campagne, celle de Kamel Daoud. Le 30 juin, l'intellectuel et écrivain algérien, menacé de mort dans son pays d'origine, s'est attaqué dans une chronique à cette "vague de racisme qui traverse l'Algérie ces jours-ci". Il estime que "le racisme se durcit, devient violent, s'exprime sans tabou" dans le pays. Il regrette que ce phénomène soit généralement associé à un vice occidental, et soit nié en</p>

		<p>Algérie et dans le monde dit "arabe".</p> <p>Arg.3 : Ces dernières années, les Observateurs de France 24 ont rapporté à plusieurs reprises des cas de mauvais traitements, d'expulsions arbitraires et de discriminations raciales basées sur l'origine ou la couleur de peau des victimes, des migrants souvent livrés à eux-mêmes dans le centre ou en périphérie des villes algériennes.</p>
--	--	---

Tableau 7 : séquences argumentatives support 02

- Support 3 :

Numéro de séquence	Proposition	Justification
Séquence 1	<p>Le Ministre de l'intérieur Noureddine Bedoui a, dans un discours tenu samedi à Alger, fait une déclaration des plus étranges sur le phénomène de l'immigration clandestine ou communément appelé «<u>Harga</u>» qui a pris, ces dernières années, des ampleurs alarmantes</p>	<p>Arg.1 : En effet, le Ministre a affirmé que la majorité de ces gens qui s'aventurent à traverser la mer méditerranée au risque et péril de leurs vies, sont attiré par le gain facile et un certain luxe dans l'autre rive, que pour des raisons «socio-économiques défavorables».</p>

		<p>«Il convient de préciser que plusieurs cas de harraga ne sont pas liés à des conditions socio-économiques défavorables, vu les opportunités de travail et d'investissement offertes, mais plutôt à la recherche d'une certaine classe sociale et du gain facile, selon les résultats d'études spécialisées», a déclaré Bedoui à l'ouverture des travaux du Forum national sur le phénomène de «Harga», a rapporté l'agence officielle.</p> <p>Arg.2 : Il faut noter que, l'idée est aujourd'hui très répandue au sein de la population, et les personnes qui succombent à la tentation sont de plus en plus nombreuses. Aujourd'hui, on y trouve également des diplômés, des femmes, des enfants.</p> <p>Arg.3: Pour connaître l'ampleur de ce phénomène, il suffit juste de voir les chiffres qu'a avancé le Ministre de</p>
--	--	--

		<p><i>l'intérieur. Selon lui, 119 personnes ont péri dont les corps sont ont été repêchés et 96 autres sont portées disparues en 2018, en essayant de traverser la méditerranée pour rejoindre les côtes européennes.</i></p>
<p>Séquence 2</p>	<p><i>Mais contrairement à ce qu'il affirmé sur les raisons de ce phénomène, ce dernier est le symptôme criant d'un mal-être général dans une société bloquée, qui n'offre que peu de perspectives d'intégration sociale et de réalisation de soi.</i></p>	<p>Arg.1: <i>En effet, les causes actuelles qui encouragent les algériens à abandonner leur pays ne sont plus les mêmes qu'avant. Le chômage, la bureaucratie, l'inégalité des chances, la baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté, la corruption, l'ignorance, les pistons, l'insécurité, la mauvaise gestion du pouvoir, mais aussi, les difficultés d'obtenir des visas de voyage, ainsi que, l'espoir d'une vie meilleure de l'autre côté de la mer.</i></p> <p>Arg.2: <i>Chaque catégorie a ses propres raisons. Le pauvre émigre dans l'objectif d'améliorer sa situation économique. Le riche c'est parce qu'il veut</i></p>

		<p><i>mieux vivre. L'apprenti pour exprimer et réaliser ses ambitions dans une société indulgente.</i></p> <p><i>«Ce type d'émigration confirme que l'Algérie vit une crise profonde qui fait que ses citoyens partent dans tous les cas, indépendamment de leur situation économique et de leur niveau d'éducation», avait affirmé le sociologue Nacer Djabi dans la presse nationale.</i></p>
<p>Séquence 3</p>	<p>l'Etat a choisi la manière punitive</p>	<p>Arg.1 : <i>Mais, au lieu d'adopter des politiques efficaces à même de retenir ces jeunes en leur permettant de jouir de véritables opportunités économiques sur place</i></p> <p>Arg.2 : <i>Selon Bedoui, la justice a ouvert en 2018 près de 200 affaires relatives à l'émigration clandestine donnant lieu à la comparution de 344 individus et à 24 condamnations.</i></p> <p>Arg.3 : <i>Cependant, il faut dire que, ni la loi de 2009 incriminant l'acte</i></p>

		<p><i>d'immigration clandestine ni les fatwas des imams dans les mosquées n'ont pu dissuader les candidats à la Harga</i></p> <p><i>Ainsi, la question reste posée : Quelle est la solution à ce phénomène ?</i></p>
--	--	--

Tableau 8 : séquences argumentatives support 03

- Support 4 :

Numéro de séquence	Proposition	Justification
Séquence 1	<p><i>La vice-présidente du FN compare l'immigration clandestine à "un cancer qui se métastase à l'ensemble de la France"</i></p> <p><i>Elle a par ailleurs vivement critiqué la politique du gouvernement en la matière et "les élus UMP qui aident à cette immigration"</i></p>	
	<p><i>La vice-présidente du Front national Marine Le Pen a parlé, vendredi 27 novembre, de l'immigration clandestine comme d'un "cancer" risquant de "métastaser" l'ensemble de la France, déclaration faite à Bailleul (Nord) où un</i></p>	

	<p><i>lieu d'accueil pour les migrants doit s'ouvrir dimanche. "Nous sommes dans le symbole de ce que nous dénonçons, le cancer d'une immigration clandestine qui se métastase à l'ensemble du département, puis de la région et demain à l'ensemble de la France", a déclaré Marine Le Pen.</i></p>	
<p>Séquence 2</p>	<p><i>La politique gouvernementale de lutte contre l'immigration clandestine revient, selon Marine Le Pen, à mettre "la poussière sous le tapis :</i></p>	<p>Arg.1 : <i>on fait croire que la disparition de la jungle de Calais va entraîner la disparition de l'immigration clandestine alors qu'on est en train de monter des campements dans l'ensemble de la région".</i></p> <p>Arg.2: <i>"Ils vont faire 40 campements de 20 ou 30 migrants en espérant que ça se verra moins que lorsqu'il y en a 800 sur un même territoire", a estimé Marine Le Pen, à propos de la jungle de Calais, qui avait été démantelée en septembre 2009.</i></p>
	<p>Le Nord-Pas-de-Calais</p>	

<p>Séquence 3</p>	<p><i>"ne peut pas devenir l'hôpital du monde"</i> <i>La candidate frontiste aux prochaines élections régionales a estimé que le Nord-Pas-de-Calais "ne peut pas devenir l'hôpital sans frontières du monde"</i></p>	
<p>Séquence 4</p>	<p><i>la candidate a également dénoncé "la contradiction absolue du message entre l'UMP nationale qui vient dire [...] 'Nous luttons contre l'immigration clandestine' et l'ensemble des élus UMP locaux [...] qui aident à cette immigration clandestine".</i></p>	<p>Arg.1 : <i>Marine Le Pen faisait notamment référence à la mise à disposition par le maire UMP de Steenvorde (Nord) d'un terrain pour l'association Terre d'errance.</i></p> <p>Arg.2 : <i>L'élue frontiste reproche par ailleurs au maire PS de Bailleul d'avoir mis ses administrés devant le fait accompli.</i></p> <p>Arg.3 : <i>Le camp Intermed, "lieu d'accueil sanitaire et humanitaire", doit accueillir à Bailleul un maximum de quinze à vingt migrants de Calais "fragilisés" auxquels des soins seront prodigués, selon Claire Cleenewerck, présidente de l'association Flandre terre solidaire, à</i></p>

		<i>l'origine du projet</i>
--	--	----------------------------

Tableau 9 : séquences argumentatives support 04

- **Commentaires**

Dans les tableaux (06), (07), (08) et (09), nous avons procédé au découpage séquentiel des quatre articles, suivant la règle énonciative que nous avons présenté au début S.Arg = prémisses (thème, fait, opinion) + chaîne d'arguments + conclusion, dans le but de faire une étude détaillée des séquences argumentatives et d'essayer d'expliquer avec précision, les idées véhiculées dans chaque support.

CHAPITRE TROISIEME

III. Essai d'analyse : stratégies et illusion autour d'une formule

III.1. Marqueurs énonciatifs, marqueurs de position

Dans ce chapitre nous allons en premier lieu consacrer une partie à l'analyse de l'organisation textuelle de chacun de nos supports, à commencer par la nature du texte, l'usage de différents marqueurs énonciatifs par séquence, et en second lieu, établir les différences entre les structurations des textes selon chaque média choisi et ainsi répondre aux questions : qui s'adresse à qui ? dans quel contexte ? Où ? Quand ? et Comment ?.

III.1.1. Les déictiques et les modalisateurs

L'étude des déictiques et des modalisateurs permet comme déjà précisé et de définir comment le sujet parlant s'inscrit et inscrit son auditoire dans le discours

- **Support 1 (Tableau 2)**

L'énonciateur emploie le pronom personnel « il » à la troisième personne, pour parler du co-énonciateur et indiquer ses actions au sein du sénat, on ne trouve aucunement les pronoms personnels de première personne, mais l'usage des démonstratifs « Ce » et « C' » qui nous laisse récolter un premier indice sur l'objectivité de son article et l'effacement complet de sa personne et de son opinion.

L'usage des indicateurs temporels en grand nombre tels que « Aujourd'hui », « Mardi 13 Octobre », « Quatre minutes »...etc. nous donne une idée sur l'intention de l'énonciateur de situer précisément le lecteur dans le temps et dans l'espace où se déroule l'action, aussi avec l'usage des indicateurs spatio-temporels qui sont présents en quantité témoignent du respect de la chronologie des arguments, et du respect de la structuration spatio-temporelle de l'énoncé, et nous laisse croire à une crédibilité et une exactitude de l'information rapportée dans l'article, l'énonciateur reprend en titre dans les paroles du sénateur, les indicateurs temporels « Aujourd'hui » et « demain » pour faire le va-et-vient dans le temps pour accentuer et aggraver la situation, et ainsi démontrer les conséquences futures d'un phénomène né aujourd'hui.

Les modalisateurs dans le premier support varient entre les évaluatifs et les affectifs, avec un penchant clair pour la première catégorie qui se manifeste par l'usage de noms tels que « race », « anti-immigré », « diatribe »...etc. avec une intention de porter un

jugement de valeur incontestable et commun dans une nouvelle intention d'effacement de l'éthos, et qui renforce la subjectivité de l'auteur de l'article, et qui se manifeste entre autre par la reprise des propos de politiciens tel que « race blanche » pour désigner les européens de pure sang en comparaison aux immigrés.

Le premier article est loin de la subjectivité et représente une suite logique d'événements spatio-temporels, qui servent à informer les lecteurs, et a nous situer exactement dans l'endroit et le temps où s'est déroulé l'action, il nous indique que Jean louis MASSON qui s'adressait aux membres du sénat a provoqué l'indignation du public en faisant l'amalgame entre immigrés et terroristes le Mardi 13 Octobre.

- **Support 2 (Tableau 3)**

Dans le second support on remarque aussi d'emblée l'effacement de l'orateur dans l'usage des pronoms personnels à la troisième personne « ils », « il », « eux-mêmes », et la présence en masse des pronoms démonstratifs, qui renvoient au référent, quant au « on » utilisé deux fois dans l'article, il est repris dans les commentaires d'un autre journaliste.

Les indicateurs spatio-temporels aussi présent pour témoigner du temps « week-end », « 30 Juin », et de l'espace « Algérie », « occidental » et bien d'autres qui sont précis, et d'autres qui sont moins précis cette ci, et désignent une longue période, une ethnie ou une zone géographique vaste « européens », « Afrique », « لافارقة », des indicateurs qui ne sont pas en quelque sorte des déictiques, mais qui nous renvoient à une situation ou une population précise.

Les modalisateurs évolutifs sont là pour apporter un jugement et appuyer la certitude de l'information, l'emploi de l'imparfait dans « osait » marque un décalage avec la réalité, le subjonctif dans « soit » servirait à faire Reigner le doute dans l'esprit du lecteur,

Nous remarquons aussi l'usage des verbes épistémiques « a déclaré », « qualifie » pour gagner en objectivité et limiter la responsabilité du locuteur dans l'énoncé.

Le second support est riche en noms et adjectifs évaluatifs tels que « menace », « virale », « extrême », « violente », « mort », « racisme ». qui sont riche de sens et apportent une connotation péjorative à l'énoncé, on remarque aussi l'usage des

expressions évaluatives a fin d'emmètre un constat qui nous est propre, mais qu'on partage en même temps avec une large communauté, une sorte de camouflage d'idées personnelles dans des expressions figées en relation avec le phénomène de l'immigration , on peut citer parmi ces expressions « vague de racisme », « trafic humain » et bien d'autres.

Les modalisateurs affectifs sont minimes mais sont présent dans le dernier paragraphe de l'article, pour représenter l'indignation et le sentiment de révolte que provoque tantôt les critiques des journalistes tiers et tantôt celle de la protestation du peuple et des intellectuels, et qui cachent la révolte de l'énonciateur lui-même en l'usage des modalisateurs affectifs

Le second support marque aussi une objectivité bien réfléchie, quant aux faits rapportés dans l'article, il nous informe du discours d'Abdelkader MSAHEL sur les réfugiés subsahariens considérés comme une menace pour la sécurité nationale Algérienne et qui s'adresse au peuple.

- **Support 3 (Tableau 4)**

Pour le troisième support le même phénomène se répète, l'usage du « il » qui domine et des pronoms démonstratifs nous oriente vers la stratégie de l'effacement de l'orateur et nous mène à désigner l'autre (le politicien) du doigt.

La présence des indicateurs spatiaux aussi, avec un penchant cette fois-ci pour les indicateurs qui renvoient à l'espace qui renvoient au référent « Alger », « pays », « l'autre côté de la mer »...etc.,

Du coté des modalisateurs évaluatifs on remarque aussi l'usage des verbes épistémiques : « affirmer », « confirmer », marqueurs d'objectivité, de noms et d'adjectifs avec l'usage d'emprunt du dialecte Algérien dans le mot « Harga » une formule qui s'est cristallisée avec l'usage pour désigner les Algériens qui émigrent clandestinement en Europe via la mer méditerranée, une formule qui porte en elle-même une connotation péjorative en raison de Pathos qu'elle provoque chez le peuple Algérien.

Dans cet article en particulier on remarque l'usage d'expressions affectives, manière de toucher les émotions des lecteurs et provoquer l'émoi : « le symptôme criant d'un mal être général », « l'espoir d'une vie meilleure ».

A la fin de l'article l'énonciateur clôture avec un questionnement visant à semer le doute dans l'esprit des lecteurs.

Le troisième support se positionne dans la colonne d'objectivité et ne laisse paraître directement aucun sentiment de l'orateur, malgré les tentatives de manipulation des esprits, il nous informe sur le discours tenu par BEDOUI à l'encontre des Harragas, dans un cadre sociétale Algérien fragilisé par le phénomène.

- **Support 4 (Tableau5)**

L'énonciateur du quatrième article utilise comme ses précédents les pronoms personnels a la troisième personne « elle », « il » et les démonstratifs « ça » et « cette » pour désigner la politicienne et ses actes, une stratégie d'effacement de l'ethos de l'orateur, quant à l'utilisation du « on », et le « nous » elle n'était nécessaire que dans les propos du co-énonciateur.

Les indicateurs temporels cette fois-ci sont beaucoup plus précis, « vendredi 27 novembre », « demain », « septembre 2009 », comme pour le support premier prenant forme de dates de jours de mois et d'années, par contre on peut constater dans l'usage des indicateurs spatiaux des expressions qui renvoient à un endroit et véhiculent en même temps un sentiment de négativité et de stigmatisation on citerai dans ce sens « la jungle de Calais » pour parler d'un campement d'immigrés, « l'hôpital du monde », « frontières du monde » et « terre d'errance ».

Les verbes épistémiques marqueurs d'objectivité sont présent aussi : « a estimé, a déclaré, a parlé...etc. », l'usage de noms et d'adjectifs modales évaluatifs se manifeste dans les exemples suivants « cancer », « immigration », « frontiste », « fragilisés »...etc. qui apportent des jugements de valeurs en la personne des immigrés ou bien au phénomène en question.

Le quatrième support représente un aspect objectif quant aux faits rapportés dans l'article, mais avec une envie apparente de manipuler l'auditoire avec des expressions qui trahissent le journaliste et manifeste ses sentiments claires envers le référent

(manipulateur/manipulé), et sa position par rapport au phénomène de maltraitance d'immigrés clandestins.

III.1.2. Etude énonciative

Dans ce volet primordiale à l'étude de notre corpus nous allons étaler les séquences que nous avons déjà préparées dans les tableaux 6,7,8 et 9, et décrire les fondements de l'argumentation éditoriale, l'étude énonciative viendra compléter alors notre analyse des déictiques et des modalisateurs afin de déterminer l'orientation de l'orateur, et les intentions implicites ou explicites à travers ses écrits compte tenu des résultats qu'on nous avons eu au départ, il est à rappeler que nous avons procédé par le découpage et la nomination des séquence [S.] proposition (P.) et argument (Arg.).

- **Support 1** « *L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain par Christina Chiron* »

[S.1] « (P.1) Mardi 13 octobre 2015, bronca au Sénat après les propos du sénateur de Moselle Jean-Louis MASSON sur les immigrés. Un discours qui a provoqué l'indignation d'une grande partie de l'auditoire (Arg.1) Après Nadine MORANO et ses propos sur la France, pays de "race blanche", c'est au tour d'un autre lorrain de provoquer la polémique en la personne de JeanLouis MASSON. (Arg.2) Mardi 13 octobre 2015, l'élue mosellan profite des explications de vote du projet de loi sur le droit des étrangers pour délivrer un discours anti-immigrés. "L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain" (Arg.3) presque quatre minutes de diatribe qui ont provoqué sifflets et huées d'une grande partie de l'auditoire. Mais néanmoins applaudie par les deux seuls sénateurs FN de l'hémicycle, David RACHLINE et Stéphane RAVIER. »

La première séquence représente le schéma Proposition+ (Arg.1+illustration) +Arg.2+Arg.3, la proposition ou l'information générale sur la quelle tourne l'article, qui représente l'indignation, et l'état d'esprit qu'a provoqué les propos qu'a tenu le sénateur Jean Louis MASSON sur les immigrés dans le sénat, l'Arg.1 est appuyé par une illustration des propos d'une autre actrice du monde politique Nadine MORANO, avec ses propos racistes sur la France qui doit rester un pays de race blanche en comparaison avec le discours de Jean Louis MASSON, L'Arg.2 situe le lecteur dans le

temps et renvoi au moment où l'action s'est déroulée et les conditions de l'énoncé au moment du vote de projet de lois anti-immigrés, L'Arg.3 représente la réaction de la foule entre détracteurs en majorité et partisans en minorité. La première séquence désigne le fait en cause et le contextualisation du discours, et décrit le qui ? Jean Louis MASSON le quoi ? (Discours de haine) le quand ? (Mardi 13 Octobre 2015) et le comment ? (Propos).

[S.2] « (P.2) *Le sénateur, s'il siège parmi les non-inscrits, reste proche de l'extrême droite dans ses propos. (Arg.1) Pour rappel, en octobre 2012, le sénateur de Moselle avait appelé l'UMP à "accepter de dialoguer avec MARINE LE PEN", considérant que "le mur politicien entre le FN et la droite parlementaire traditionnelle" était "artificiel".(Arg.2) Mardi 13 octobre 2015, il a affirmé que l'immigration actuelle ne permet plus d'avoir "de très bons français", comme Marie CURIE, n'hésitant pas à faire l'amalgame entre populations immigrées de confession musulmane et terroristes. Et d'ajouter : "Actuellement, une veuve d'agriculteur touche beaucoup moins que ce que touche un immigré qui n'a jamais travaillé pour la France". (Arg.3) Une prise de parole qui a scandalisé les sénateurs. Hors des "limites de la République" pour Didier GUILLAUME (PS), "scandaleux" selon Pierre Laurent (PCF). Jean-Vincent PLACE (EELV) se dit « révolté ». »*

La séquence [S.2] suit le schéma énonciatif de Proposition + Arg.1 (illustration)+Arg.2(illustration)+Arg.3(illustration)

La proposition détermine l'orientation du sénateur, auteur des propos polémiques, elle le désigne comme étant un acteur très proche de l'extrême droite et démontre clairement ses intentions racistes envers les étrangers. L'Arg.1 l'énonciateur nous renvoie aux antécédents de Jean Louis MASSON et sa volonté de discuter avec Marine LE PEN afin de créer une alliance entre l'UMP et le FN, l'énonciatrice reprend ses propos concernant le mur artificiel qui sépare les deux parties politiques, encore elle cherche à croiser Jean Louis MASSON avec Marine LE PEN dans une même proposition afin de nous indiquer clairement son orientation politique. L'Arg.2 vient en appui à la description du caractère raciale du co-énonciateur et nous renvoi à une autre situation, où le sénateur a fait l'amalgame entre les bons immigrés comme Marie CURIE et les musulmans terroristes, ensuite, il ajoute encore en propos racistes, qui parlent de conditions salariale médiocres de pures français en comparaison avec les

indemnités que touchent les immigrés en France, L'Arg.3 décrit les propos scandalisés des sénateurs présents lors du discours.

[S.3] « *(Arg.1) Si Jean-Louis MASSON est couvert par son immunité parlementaire, (P.3) le bureau du Sénat pourrait se saisir du dossier et prendre des sanctions disciplinaires après ses propos. »*

La séquence 3 est enchâssée dans la séquence 2, elle suit le Schéma de l'argument qui précède la proposition soit une simple supposition « si », l'énonciateur nous explique que le sénateur pourrait recevoir des sanctions disciplinaires malgré qu'il soit couvert par son immunité parlementaire.

Le premier support représente une synthèse⁵⁶ qui consiste à raconter un événement médiatique, en appuyant les propos de faits d'arguments et de citations, c'est un article argumentatif par accumulation, il est court et il suit le schéma le plus logique de l'argumentation, il dévoile le raisonnement logique de l'énonciateur par une structuration des événements, et nous présente une suite étudiée des événements, qui nous laisse l'impression d'une objectivité de ce dernier, de son détachement émotionnel, et de la conformité de ses propos. L'article premier a une visée communicative, informative, car l'énonciateur nous donne les informations détaillées sur le discours, ses répercussions, et le profil du co-énonciateur, il décrit aussi la scène au sénat. Le discours de Jean Louis MASSON, est produit lors du vote de la loi anti-immigrée, un projet qui a suscité beaucoup de réactions du côté de la droite et de ses partisans en France.

- **Support 2 « Algérie : le ministre des Affaires étrangères qualifie les migrants de "menace" Avec AFP »**

[S.1] « *(P.1) En Algérie, les déclarations polémiques se suivent et se ressemblent. Alors que le week-end dernier, Ahmed OUYAHIA, un conseiller du président BOUTEFLIKA, osait le lien entre réfugiés, drogue et criminalité, c'est au tour du chef de la diplomatie Abdelkader MESSAHEL de s'attaquer aux migrants.*

(Arg.1) Selon lui leur arrivée dans le pays constitue "une menace pour la sécurité nationale".

⁵⁶ Ecrit journalistique qui consiste à utiliser des arguments et des citations pour appuyer les faits rapportés.

'Derrière ces flux massifs en Algérie de migrants subsahariens, il y a des réseaux très organisés qui entretiennent et facilitent ce genre de trafic humain ', a-t-il déclaré. »

La première séquence affiche le schéma énonciatif suivant Proposition+Arg.1 (illustration), la proposition introduit l'acte de parole qu'a commis le ministre des affaires étrangères Algérien Abdelkader MSAHEL, l'énonciateur nous rappelle légèrement que ce genre de situation s'est déjà produite avant, avec le conseiller du président BOUTEFLIKA à l'époque de OUYAHIA, et compare indirectement les deux interventions polémiques et racistes, et qualifie les deux discours d'attaque envers les migrants. L'Arg.1 explique la situation de l'énonciation et la raison du discours qui n'est rien d'autre que l'arrivée des migrants, l'énonciateur alors appuie son discours par des passages du discours de MSAHEL, qui incrimine les migrants subsahariens et les qualifie de menace pour la sécurité nationale, il rajoute aussi qu'il y'a derrière ce flux des réseaux très organisés qui facilitent le trafic humain.

[S.2] *« (P.1) Ces propos ont indigné l'opinion publique algérienne. (Arg.1) Ils sont tenus par celui qui représente la diplomatie algérienne et l'Algérie a toujours eu une approche de solidarité envers les pays africains. (Arg.2) On est en train de développer une approche sécuritaire', a réagi Faycal Mettaoui, journaliste au quotidien El Watan. 'Est-ce qu'on est en train de reprendre des propos de l'extrême-droite européenne ?', s'inquiète-t-il. »*

La deuxième séquence présente le schéma Proposition+ Arg.1+Arg.2, l'idée principale est que les propos du chef de la diplomatie Algérienne ont indigné l'opinion publique Algérienne, elle est suivie par l'Arg.1, qui consiste à montrer la contradiction entre ce qu'a tenu le ministre (discours de haine) et ses actes qui consistent à rester solidaire, et de garder des bons relations avec les pays d'Afrique, une sorte de remise en question sur les principes du co-énonciateur, si ce n'est une allusion à la manipulation des paroles du ministres par le pouvoir en place, l'Arg.2, consiste à appuyer le caractère raciste du ministre et les calquer sur les propos de l'extrême droite européennes dans un questionnement d'un autre journaliste Faycal METTAOUI, qui vise à soulever le doute dans l'esprit de l'auditoire.

[S.3] « (P.3) "Le racisme se durcit" »

(Arg.1) Cette polémique intervient deux semaines après le lancement d'une violente campagne virale contre les migrants subsahariens dans le pays. Le hashtag rédigé en arabe sur Twitter (#لا_للافارقة_في_الجزاير, Non aux Africains en Algérie) a enflammé les réseaux sociaux algériens.

(Arg.2) Parmi les nombreuses voix qui se sont élevées pour dénoncer cette campagne, celle de Kamel DAOUD. Le 30 juin, l'intellectuel et écrivain algérien, menacé de mort dans son pays d'origine, s'est attaqué dans une chronique à cette "vague de racisme qui traverse l'Algérie ces jours-ci". Il estime que "le racisme se durcit, devient violent, s'exprime sans tabou" dans le pays. Il regrette que ce phénomène soit généralement associé à un vice occidental, et soit nié en Algérie et dans le monde dit "arabe".

(Arg.3) Ces dernières années, les Observateurs de France 24 ont rapporté à plusieurs reprises des cas de mauvais traitements, d'expulsions arbitraires et de discriminations raciales basées sur l'origine ou la couleur de peau des victimes, des migrants souvent livrés à eux-mêmes dans le centre ou en périphérie des villes algériennes. »

La séquence 3 représente le schéma Proposition+Arg.1 (illustration) +Arg.2(illustration)+ Arg.3.

L'idée principale de cette séquence est une formule « Le racisme se durcit », elle est exposée en titre, qui fait guise de séparation et d'attache entre la première partie de l'article et la seconde, et qui se suffit en sens en elle-même, l'idée étant d'accentuer et mettre en avant le mot racisme et le renforcer avec un adjectif dur dans un but de théâtralisation. L'Arg.1 traite des raisons du lancement de la polémique qui semble être déclaré après un hashtag raciste sur les réseaux sociaux, une vague décrite comme violente à l'encontre des réfugiés Subsahariens, elle nous renvoi directement au moment initial du déclenchement de la polémique. Quant au second argument, l'auteur décrit les voix qui se sont indignées du discours de MSAHAL, et des discours qui l'ont précédés véhiculant une facette du racisme, et appuie ces faits par le commentaire de Kamel DAOUD, un intellectuel et écrivain algérien qui est menacé de mort au pays, et qui regrette que cette vague principalement issue des occidentaux, atteigne l'Algérie, cette vague qui s'exprime sans tabou dans un pays arabe et musulman, et qui s'élargit dans un monde « dit » arabe, l'utilisation du mot « dit » rajoute aussi l'effet de doute et de

confusion dans les esprits des lecteurs et renvoi aux origines du monde et des peuples arabes qui est souvent conflictuel, une polémique qui existe déjà et qui engendre une autre.

L'Arg.3 est une sorte de conclusion mais avec des preuves à l'appui contre le racisme en Algérie à l'encontre des réfugiés subsahariens, des cas signalés par les observateurs des médias en question sur place, et qui visent à aggraver la situation par l'accumulation des faits.

Le second support représente la structure du texte argumentatif par accumulation, il est objectif, ni court ni long à première vue, mais cela n'empêche pas de remarquer qu'il y'a tentative de mise en scène théâtrale des faits, dans le but de créer le doute et l'émoi dans les esprits, une stratégie qui se manifeste clairement dans l'article et qui sera détaillée dans ce qui va suivre. L'argumentation dans cet article à une visée communicative, persuasive, elle cherche à convaincre le destinataire de la justesse de ses idées, et de la gravité de la situation en Algérie. Le discours est produit lors de l'émergence d'importantes vagues de migrants subsahariens, et en pleine polémique sur le racisme en Algérie à l'encontre des africains.

- **Support 3 «Phénomène de la «Harraga» : L'étrange déclaration de Bedoui par par Arezki BENALI »**

[S.1] « (P.1)Le Ministre de l'intérieur Noureddine BEDOUI a, dans un discours tenu samedi à Alger, fait une déclaration des plus étranges sur le phénomène de l'immigration clandestine ou communément appelé «Harraga» qui a pris, ces dernières années, des ampleurs alarmantes.

(Arg.1)En effet, le Ministre a affirmé que la majorité de ces gens qui s'aventurent à traverser la mer méditerranée au risque et péril de leurs vies, sont attiré par le gain facile et un certain luxe dans l'autre rive, que pour des raisons «socio-économiques défavorables».

«Il convient de préciser que plusieurs cas de harraga ne sont pas liés à des conditions socio-économiques défavorables, vu les opportunités de travail et d'investissement offertes, mais plutôt à la recherche d'une certaine classe sociale et du gain facile, selon

les résultats d'études spécialisées», a déclaré BEDOUI à l'ouverture des travaux du Forum national sur le phénomène de «Harga», a rapporté l'agence officielle.

(Arg.2) Il faut noter que, l'idée est aujourd'hui très répandue au sein de la population, et les personnes qui succombent à la tentation sont de plus en plus nombreuses. Aujourd'hui, on y trouve également des diplômés, des femmes, des enfants.

(Arg.3) Pour connaître l'ampleur de ce phénomène, il suffit juste de voir les chiffres qu'a avancé le Ministre de l'intérieur. Selon lui, 119 personnes ont périés dont les corps sont ont été repêchés et 96 autres sont portées disparues en 2018, en essayant de traverser la méditerranée pour rejoindre les côtes européennes. »

La première séquence suit l'ordre Proposition+ Arg.1(illustration)+Argp.2 +Argp.3, elle introduit et nous projette dans le temps et à l'endroit où le fait s'est déroulé, « Samedi à Alger », ou le premier ministre Algérien Noredine BEDOUI a tenu des propos qualifiés d'étranges sur le phénomène de l'émigration, l'auteur n'hésite pas à utiliser un autre mot qui a plus d'impact émotionnel sur la communauté Algérienne principalement emprunté au dialecte Algérien « Harga » et qui signifie bruler ses papiers, rejeter son identité et partir se réfugier en inconnu dans un pays européen. L'Arg.1 l'énonciateur confirme les propos du premier ministre sur les phénomène en question et explique l'étrangeté dans ses propos, qui réside dans le fait que les candidats à la Harga ne sont pas poussés par les mauvaises conditions de vie en Algérie mais plus par la recherche d'un certain luxe et une certaine aisance européenne, classe sociale, et gain facile, et que ce ne sont ni les opportunités de travail ni les moyens qui manquent en Algérie. L'Arg.2 consiste à appuyer les propos et le point de vue de BADOUI, en précisant que les candidats à la Harga ne sont pas seulement les mal conditionnés, mais aussi on y trouve des intellectuels, des femmes et des enfants il parle de tentation et du fait d'y succomber, à croire que le paradis attire même les personnes qui ne sont pas en besoin. L'Arg.3 donne et appuie les propos du premier ministre en affichant les chiffres et les statistiques de l'état sur l'ampleur, et les proportions négatives de ce phénomène.

[S.2] « (P.2) Mais contrairement à ce qu'il affirmé sur les raisons de ce phénomène, ce dernier est le symptôme criant d'un mal-être général dans une société bloquée, qui n'offre que peu de perspectives d'intégration sociale et de réalisation de soi.

(Arg.1) En effet, les causes actuelles qui encouragent les algériens à abandonner leur pays ne sont plus les mêmes qu'avant. Le chômage, la bureaucratie, l'inégalité des chances, la baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté, la corruption, l'ignorance, les pistons, l'insécurité, la mauvaise gestion du pouvoir, mais aussi, les difficultés d'obtenir des visas de voyage, ainsi que, l'espoir d'une vie meilleure de l'autre côté de la mer.

(Arg.2) Chaque catégorie a ses propres raisons. Le pauvre émigre dans l'objectif d'améliorer sa situation économique. Le riche c'est parce qu'il veut mieux vivre. L'apprenti pour exprimer et réaliser ses ambitions dans une société indulgente.

«Ce type d'émigration confirme que l'Algérie vit une crise profonde qui fait que ses citoyens partent dans tous les cas, indépendamment de leur situation économique et de leur niveau d'éducation», avait affirmé le sociologue Nacer DJABI dans la presse nationale. »

La seconde séquence représente le schéma proposition+Argn.1+Argn.2(illustration). L'idée introduite est une antithèse ou une contradiction flagrante aux propos du premier ministre elle vient annoncer la dure réalité de la société Algérienne, l'auteur utilise la métaphore en la comparaison entre la Harga phénomène en Algérie à un symptôme d'un mal être général, une métaphore qui va dramatiser la situation et donner plus d'ampleur au phénomène. L'Arg.1 vient appuyer la proposition et décrire négativement les conditions qui poussent les gens à émigré, il cite les conditions médiocres de vie en Algérie pour l'énonciateur et contrairement à BADOUI ce sont les vraies raisons du phénomène. L'Arg.2 est appuyé par une citation, il vient pour citer les catégories qui émigrent et leurs raisons qui leur sont propres, ces arguments sont appuyés par les propos du sociologue qui explique que la situation socio-économique et l'éducation des candidats à la Harga, et qui n'a rien à avoir avec leur volonté de quitter le pays mais qui sont poussés par les conditions de vie en Algérie.

[S.3] « (Arg.1) Mais, au lieu d'adopter des politiques efficaces à même de retenir ces jeunes en leur permettant de jouir de véritables opportunités économiques sur place, (P.3) l'Etat a choisi la manière punitive.

(Arg.2) Selon BEDOUI, la justice a ouvert en 2018 près de 200 affaires relatives à l'émigration clandestine donnant lieu à la comparution de 344 individus et à 24 condamnations.

(Arg.3) Cependant, il faut dire que, ni la loi de 2009 incriminant l'acte d'immigration clandestine, ni les fatwas des imams dans les mosquées, n'ont pu dissuader les candidats à la Harga.

Ainsi, la question reste posée : *Quelle est la solution à ce phénomène ?* »

La troisième séquence représente le schéma Arg.1+Proposition+Arg.2+Arg.3 dans ce cas l'argument précède l'idée du paragraphe, qui décrit la manière dont l'état traite du phénomène, il est dit qu'elle a choisi la manière punitive, « punitive » un adjectif bien choisi pour démontrer encore une fois la position de force et d'incompréhension de l'état envers ses citoyens, une autre manière aussi d'incriminer l'état Algérien et sa politique, au lieu d'adopter la manière diplomatique avec les jeunes et d'essayer de trouver des solutions à leurs problèmes, L'Arg.2 sollicite encore les propos du co-énonciateur quant au recensement des cas qui ont été jugés pour Harga, et le nombre de personnes condamnées. L'Arg.3 vient en continuité au second et prouve que la manière forte qui se manifeste par les lois, les condamnations et la pression appliquée par les religieux dans les mosquées, n'ont pas pu dissuader les volontaires. L'article se termine par un questionnement qui laisse entendre que le phénomène va encore perdurer.

Le troisième support affiche le schéma régulier d'un texte argumentatif par opposition, objectif, mais cache les émotions de l'orateur qui se ressentent dans les métaphores et les mots pesants qu'il utilise, il se termine par un questionnement qui laisse perplexe, et qui laisse entendre beaucoup de spéculations en ce qui concerne l'avenir des candidats à la Harga, la visée argumentative dans le troisième support est incriminatoire, l'énonciateur accuse ouvertement le co-énonciateur et argumente d'une manière à nous dévoiler la réalité cachée derrière les dires du premier ministre, et son point de vue contradictoire en opposition à la réalité vécue en Algérie, l'article est écrit en pleine vague migratoire en Algérie, aussi dans une période politiquement instable et qui est fragilisée par les pertes énormes de jeunes dans la tentative de Harga.

- **Support 4** « *L'immigration clandestine est un cancer, selon Marine LE PEN par L'OBS* »

[S.1] (P.1) *La vice-présidente du FN compare l'immigration clandestine à "un cancer qui se métastase à l'ensemble de la France". (P.2) Elle a par ailleurs vivement critiqué la politique du gouvernement en la matière et "les élus UMP qui aident à cette immigration »*

La première séquence représente l'idée principale l'article, car suivant les règles du texte argumentatif elle n'est pas argumenté elle introduit notre article et nous annonce le discours de haine qu'a tenu notre référent et la métaphore entre l'immigration phénomène qui se propage et un cancer qui se métastase en France.

Une seconde proposition est enchâssée dans la première, elle est dépourvue d'arguments elle nous introduit une deuxième problématique qui en plus du discours de haine de la présidente du FN, elle critique vivement la politique de l'état et les élus de l'UMP en ce qui concerne l'immigration.

« (P.3) *La vice-présidente du Front national Marine LE PEN a parlé, vendredi 27 novembre, de l'immigration clandestine comme d'un "cancer" risquant de "métastaser" l'ensemble de la France, déclaration faite à Bailleul (Nord) où un lieu d'accueil pour les migrants doit s'ouvrir dimanche. "Nous sommes dans le symbole de ce que nous dénonçons, le cancer d'une immigration clandestine qui se métastase à l'ensemble du département, puis de la région et demain à l'ensemble de la France", a déclaré Marine LE PEN. »*

La troisième proposition reprend l'idée principale et le discours de Marine LE PEN et renvoi l'auditoire a la date, au lieu et l'occasion du discours, l'énonciateur nous donne l'information complète n'hésitant pas à reprendre la métaphore de la politicienne.

[S.2] « (P.1) *La politique gouvernementale de lutte contre l'immigration clandestine revient, selon Marine LE PEN, à mettre "la poussière sous le tapis : (Arg.1) on fait croire que la disparition de la jungle de Calais va entraîner la disparition de l'immigration clandestine alors qu'on est en train de monter des campements dans l'ensemble de la région". (Arg.2)"Ils vont faire 40 campements de 20 ou 30 migrants en espérant que ça se verra moins que lorsqu'il y en a 800 sur un même territoire", a*

estimé Marine LE PEN, à propos de la jungle de Calais, qui avait été démantelée en septembre 2009 »

La deuxième séquence suit le schéma de l'argumentation suivant Proposition +Arg.1(illustration)+Arg.2(illustration)

Ici l'énonciateur reprend le discours de Marine LE PEN, et l'utilise pour avancer une idée qui est celle du gouvernement qui cache sa politique de l'immigration, elle utilise pour cela une expression qui incrimine la politique gouvernementale et l'accuse d'être indigne, ensuite l'Arg.1 qui fait partie du discours vient appuyer la politique de l'inavouable, et affirme par le biais du discours de la politicienne que supprimer la jungle de Calais, n'est qu'un prétexte pour cacher les autres campements d'immigrés qui se dispersent dans toute la France. L'Arg.2 qui représente toujours le discours rapporté de la co-énonciatrice, donne l'information sur le nombre de campements avec un minimum de migrants dispersés sur toute la France, au lieu d'un seul qui contient 800 immigrés et qui reste visible et flagrant, l'énonciateur reprend et répète l'expression jungle de Calais plus d'une fois, une expression qui touche la population et qui provoque l'indignation.

[S.3] « *(P.1) Le Nord-Pas-de-Calais "ne peut pas devenir l'hôpital du monde"*
La candidate frontiste aux prochaines élections régionales a estimé que le Nord-Pas-de-Calais "ne peut pas devenir l'hôpital sans frontières du monde". »

La troisième séquence dépourvue d'arguments est représentée en titre qui sépare la première partie de l'article de la seconde, une théâtralisation du discours et l'envie de mettre au premier plan une autre métaphore utilisée par la co-énonciatrice, qui estime que le Nord-Pas-De-Calais ne peut pas être un théâtre aux aides gratuites, qui sont fournies aux immigrés tel un hôpital qui est ouvert sur le monde.

[S.4] « *(P.1) La candidate a également dénoncé "la contradiction absolue du message entre l'UMP nationale qui vient dire [...] 'Nous luttons contre l'immigration clandestine' et l'ensemble des élus UMP locaux [...] qui aident à cette immigration clandestine".*
(Arg.1) Marine LE PEN faisait notamment référence à la mise à disposition par le maire UMP de Steenvorde (Nord) d'un terrain pour l'association Terre d'errance.
(Arg.2) L'élue frontiste reproche par ailleurs au maire PS de Bailleul d'avoir mis ses administrés devant le fait accompli. (Arg.3) Le camp Intermed, "lieu d'accueil sanitaire

et humanitaire", doit accueillir à Bailleul un maximum de quinze à vingt migrants de Calais "fragilisés" auxquels des soins seront prodigués, selon Claire Cleenewerck, présidente de l'association Flandre terre solidaire, à l'origine du projet »

La quatrième séquence affiche le schéma Proposition+Arg.1+Arg.2+Arg.3(illustration).

La dernière proposition étale une autre problématique, dans la reprise des paroles de la présidente du FN qui dénonce la contradiction entre l'UMP national et l'UMP local en ce qui concerne la politique de l'immigration clandestine. L'Arg.1 vient expliquer les raisons de ce discours et qui vise directement un maire UMP qui a mis à disposition un terrain au service d'une association « terre d'errance » qui soutient les immigrés, L'Arg.2 représente un deuxième discours de soutiens d'immigrés fragilisés de la part d'une présidente d'association flandre terre solidaire, un deuxième point qui dérange Marine LE PEN.

Le dernier support ressemble à un filet⁵⁷ en structure dans la première partie de l'article car il apporte plus l'information, mais en seconde partie il fait la synthèse en arguments mais toujours en jouant sur le discours direct de la politicienne, il s'insère dans le discours de la co-énonciatrice, une manière à masquer la présence de l'énonciateur et ses émotions, tout en jouant de la théâtralisation en la mise en avant des propos choquants, il a une visée dénonciatrice, le discours est produit lors de la visite de Marine LE PEN dans Bailleul (Nord), où un nouveau lieu d'accueil pour les migrants allait se faire inaugurer.

III.2. Les stratégies de manipulation dans le discours médiatique

Notre travail d'analyse se basera sur le corpus que nous avons sélectionné pour notre recherche, nous allons, entre autres, démontrer par le biais d'exemples les différents chemins engagés par les énonciateurs dans l'incursion des esprits des lecteurs, à commencer par le langage qui extériorise leur fond de pensées à fin de dominer, et donner l'illusion d'une réalité qui n'est forcément ni vraie ni fausse, car avec la parole comme arme pour contrôler les esprits, on n'aura plus besoin de contrôler les corps.

⁵⁷ Article d'une dizaine de lignes, il présente dans le plus simple des modes une information ou une opinion

Afin d'arriver à notre but et de clarifier nos hypothèses de départ, nous souhaitons d'abord expliquer brièvement une notion qui est revenue maintes fois dans nos écrits et à laquelle certains chercheurs comme (CHARAUDEAU, 1994) et (MAINGUEAINEAU, 2005) se sont attardés dessus dans leurs recherches, cette notion de contrat médiatique qui constitue un point de départ de notre réflexion est forcément nécessaire à la cohérence de nos résultats.

III.2.1. Le contrat médiatique ou l'information jumelée à la captation

La définition du contrat de communication médiatique nécessite d'abord le passage par la notion principale qui constitue cette formule, est bien sûr celle de communication, pour qu'il y'ait échange il est nécessaire de remplir les conditions principales de l'acte d'échanges et de répondre aux questions fondamentales, qui communique avec qui ? Quoi ? Comment ? Où ou bien dans quelles circonstances ?, les réponses à ces questions nous délivrent les informations nécessaires pour délimiter notre cadre de communication, le contrat jaillit de la compréhension des échanges conditionnés par la réciprocité des informations, de l'intellect, des identités...etc. Les éléments que nous avons cités constituent le contrat de communication, mais qu'est-ce qu'il advient du contrat de communication quand on rajoute le mot médiatique ?

Le contrat médiatique selon (CHARAUDEAU, 2000) a une visée double, celle de « l'information » et celle de la « captation », le principe de chacune est dans l'ordre de faire parvenir l'événement brut tel qu'il est conçu dans la réalité, sans modification comme le stipule la déontologie du journaliste⁵⁸ et s'engage à le certifier (la technique du Fact-Checking⁵⁹), la seconde, et dans un but moins honorable à la profession, est de faire vendre, faire parler et d'attirer les lecteurs, cette notion nécessite une mise en scène, une théâtralisation ou même la désinformation, ce qui nous mène à constater que cette double visée est contradictoire et élimine l'argumentation raisonnée qui est censée être le but principal de l'instance médiatique.

⁵⁸ Vérité, rigueur, exactitude, intégrité...etc.

⁵⁹ Vérification de l'information, notion apparue aux E.U qui décrit une technique menée par des experts pour vérifier les informations via plusieurs logiciels informatiques.

III.2.2. Le discours médiatique instrument pour faire valoir une cause « le masquage subjectif »

Les différents supports que nous avons choisis pour nôtre étude, démontrent clairement les stratégies adoptées par les médias dans le processus du détournement de la pensée réceptrice, les discours reportés représentent l'information qui d'après ce que stipule le contrat de communication médiatique est objective, mais, reste-il que les médias en ligne sont en constante recherche d'attraction et de taux élevés d'audience, et leur unique but n'est pas seulement d'informer, mais il s'éloigne de cette réalité qui est pourtant primordiale à la rigueur par des procédés de captation, seulement quelques fois derrière le procédé de la captation se cache la subjectivité de l'auteur dans la signification du fait, qui vise à faire valoir une cause, car et comme le démontre la psycholinguistique, nos idées sont dépendantes de nos pensées, et l'extériorisation de nos pensées via les mots qu'on utilise vise à faire parvenir notre vision du monde, en effet quand on a beaucoup de mots à faire valoir on peut désigner précisément les choses et ainsi pénétrer dans les consciences, et quand on considère qu'une cause est juste on se bat pour cette dernière, ainsi le journaliste peut nous donner l'illusion de respecter la structure détaillée de l'information, mais aussi cacher sa subjectivité par les modalisateurs affectifs comme dans le cas de notre corpus « *s'indigner, reprocher, , le symptôme criant d'un mal-être général, l'espoir d'une vie meilleure,...etc.* » , dans le choix des énoncés et des discours directs a rapportés, quand il s'agit d'un discours, nous citons l'exemple du support 2 avec les propos de Abdelkader MSAHEL « *une menace pour la sécurité nationale* », et jouer sur les mots comme « l'insécurité », un état d'esprit qui a longtemps inquiété et terrorisé les Algériens en pleine décennie noire, et qui fait jaillir une peur, et un fait négatif qui touche aux sentiments (pathos) et à la mémoire commune d'un peuple, meurtri par une longue période de fragilité et d'instabilité, étant donné que celui qui contrôle les mémoires, contrôle aussi les volontés, et procède par une manipulation mentale réussie, qui joue sur les ressorts intellectuels et émotionnels des récepteurs.

On trouve aussi l'incohérence dans la présentation du détail, des faits du co-énonciateur, qui affaiblit l'adhésion du lecteur pour une cause ou pour une autre, comme le démontre si bien notre même support, quand l'énonciateur cherche à opposer les actes du chef de la diplomatie Algérienne, et qui met en parallèle son approche de

solidarité envers les peuples africains, et ses paroles qui incriminent en même temps les réfugiés.

Nous pouvons citer aussi la recherche de formules qui choquent et qui provoquent l'émotion et la polémique, tant désirée dans un discours médiatique comme dans notre cas d'étude de la formule « immigration », « cancer qui se métastase », « terroristes », « menace », « hostiles » et bien d'autres, pour ainsi criminaliser la pensée et l'expression et laisser le rôle final à la société de donner la honte et de créer la polémique, sans être long nous allons aborder quelques procédés de manipulation qui ont surgis de l'étude de notre corpus.

III.2.2.1. Se cacher derrière l'éthos de l'émetteur

Le pouvoir lié à la parole, est sans doute sans limite, car les paroles dominent les pensées, quand il s'agit d'un discours politique, la fonction perlocutoire de la linguistique et de la pragmatique due à l'effet psychologique qu'elle provoque chez le récepteur est présente, elle est régie aussi par l'importance et le poids social de l'interlocuteur sa légitimité, son autorité, et sa force illocutoire.

L'éloquence du co-énonciateur, est reprise et mise en avant par l'énonciateur dans les articles choisis pour l'étude, dans le cas du premier support, Jean Louis MASSON, nous décrit la gravité de la situation d'immigration clandestine en France, tout en nous projetant dans le temps grâce à l'usage agile des adverbes de temps « aujourd'hui et demain », ainsi, il prédit le futur qui attend la France, qui se laisse faire avec les immigrés clandestins.

Quand le chef de la diplomatie Abdelkader MSAHEL, avec tout son bagage intellectuel et culturel parle d'immigration, la population complète, et l'opinion publique internationale s'indigne, en raison de ce que représente le statut de cette personne, et des enjeux diplomatiques et politiques énormes et importants que porte sa parole, il est facile alors de le pointer et d'incriminer sa parole.

Derrière l'image de soi que produit le politicien dans son discours, se cache la volonté du journaliste de faire parvenir ses idées et ses convictions, il cherche à imposer son mode de pensées dans l'expression de la critique à l'égard du locuteur, ainsi par les arguments, les modalisateurs spatio-temporels : « *Mardi 13 octobre 2015, En Algérie, Au sénat...etc.* » , et les déictiques : pronoms à la troisième personne « il, ils,

elle...etc.», les démonstratifs « *ceux, celles ...etc.* », il se cache derrière son co-énonciateur, et l'accuse en le montrant des doigt tout en transportant le lecteur dans l'espace et le temps de l'action et les conditions sociales provocatrices du discours.

III.2.2.2. L'interrogation

Le questionnement est un procédé de manipulation mentale, il vise à provoquer l'effet feed-back en d'autres termes faire réagir l'interlocuteur et semer le doute dans son esprit, l'acte de langage que représente l'interrogation est illocutoire, d'après la théorie de la politesse de (GOFFMAN, 1967) toute question est une incursion et une menace pour la face, et le territoire de l'interlocuteur FTA⁶⁰, comme le stipule (KERBERAT-ORRECHIONI, 1991 :10)⁶¹ :

« Toute question est un appel à l'autre, convié à compléter sur-le-champ le vide que comporte l'énoncé qui lui ai soumis »,

On comprend de cette citation que la stratégie de laisser des questionnements ou de conclure sur une interrogation à un but d'ouvrir le champ de réflexion d'autrui, et de lui laisser libre court à son imagination, Aussi, débattre et remplir un vide qu'a laissé l'énoncé auquel il a été confronté, on se basera sur notre corpus pour démontrer cette stratégie, dans la fin du support 3 l'énonciateur nous laisse une interrogation finale « *Ainsi, la question reste posée : Quelle est la solution à ce phénomène ?* », qui nous laisse déjà réfléchir à quel phénomène il renvoi, le racisme dans les propos du ministre en Algérie, ou bien l'immigration clandestine qui pose problème à l'état, ou bien une invitation à débattre et à militer contre le racisme, et jusqu'à quand nous allons tolérer des propos racistes d'hommes et de femmes politiques visant les migrants.

III.2.2.3. La Théâtralisation

La théâtralisation la dramatisation et la sur dramatisation est un procédé de stratégie discursive qui d'après (CHARAUDEAU, 2006) :

« ... consiste à toucher l'affect du destinataire. Un affect socialisé, ce pourquoi il est possible d'avoir recours à des procédés discursifs qui ont des chances d'avoir un certain impact sur le récepteur... Les médias en usent et abusent parce qu'il est le meilleur moyen de satisfaire l'enjeu de captation. On relèvera un cas de dramatisation particulièrement redondant dans la mise en scène médiatique des nouvelles du monde,

⁶⁰ Face threatening acts

⁶¹ Cité par Um, Emmanuel NGUE UM (?). Valeur illocutoire de l'interrogation : cas d'un corpus de français parle au Cameroun. <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/25/NGUE%20um%20Emmanuel%20.pdf>, consulté le 02 juin 2022

celle de la triade victime/agresseur/sauveur. D'où trois types de discours : de victimisation, de portrait de l'ennemi, d'héroïsation, le tout obtenu par un procédé d'amalgame »

dans le discours médiatique elle se présente sous deux formes, une première dans laquelle le journaliste se donne dans une mise en scène théâtrale avec protagonistes, introducteur, victime, en distribuant des rôles allant jusqu'à l'héroïsation, la seconde étant de mettre en avant les principales idées, les informations choquantes et les formules, les slogans ou les figements, usant d'emphase, de métaphores comme pour décorer une scène de théâtre.

Les deux procédés se manifestent clairement dans notre corpus, Ainsi dans le support 1 séquence 1 « *c'est au tour d'un autre lorrain de provoquer la polémique en la personne de Jean Louis MASSON. Mardi 13 octobre 2015, l'élu mosellan profite des explications de vote du projet de loi sur le droit des étrangers pour délivrer un discours anti-immigrés. "L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain" presque quatre minutes de diatribe qui ont provoqué sifflets et huées d'une grande partie de l'auditoire. Mais néanmoins applaudie par les deux seuls sénateurs FN de l'hémicycle, David RACHLINE et Stéphane RAVIER.* » Ou Jean Louis MASSON a le rôle d'antagoniste avec son discours, le rôle de la victime est attribué aux immigrés visés par son discours, le discours étant lui-même une arme émotionnelle, les acteurs secondaires sont les députés qui sifflent et qui huent, un autre quatrième rôle de deutéragonistes est donné aux deux sénateurs partisans de Jean Louis Masson.

Le deuxième cas de figure est aussi présent dans notre corpus, Support 2, avec l'utilisation du mot « racisme » en titre au milieu de l'article en gras et entre guillemets « "Le racisme se durcit" » et le Hashtag en arabe et en Français dans la (S.3), (Arg.3) « (# *لا للافارقة في الجزائر*) »

Différentes catégories d'emphase se manifestent dans nos différents supports, à commencer par le troisième support, où le journaliste procède par l'énumération des causes de la Harga [S.2] (Arg.1) « *En effet, les causes actuelles qui encouragent les algériens à abandonner leur pays ne sont plus les mêmes qu'avant. Le chômage, la bureaucratie, l'inégalité des chances, la baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté, la corruption, l'ignorance, les pistons, l'insécurité, la mauvaise gestion du pouvoir, mais*

aussi, les difficultés d'obtenir des visas de voyage, ainsi que, l'espoir d'une vie meilleure de l'autre côté de la mer ».

Dans le dernier article on trouve la mise en avant des propos emphatiques de Marine Le PEN, et les métaphores qu'elle a utilisé dans son discours, « L'immigration clandestine est un cancer », en attache exprimant l'amalgame entre les immigrés qui se réfugient en France et les métastases d'un cancer qui se propagent dans un corps humain, dans ce sens (CHARAUDEAU, 2006) évoque :

«... Cette stratégie de dramatisation est mise en scène à l'aide de divers procédés discursifs parmi lesquels : l'amalgame. L'amalgame est, pourrait-on dire, un procédé d'analogie abusif : deux événements, deux faits, deux phénomènes sont rapprochés sans mise à distance qui permettrait que cette comparaison eût un effet explicatif. En effet, lorsqu'une comparaison n'est pas d'ordre objectif, c'est-à-dire vérifiable »

Aussi dans la (S.4) « *Le Nord-Pas-de-Calais "ne peut pas devenir l'hôpital du monde"* » la métaphore est mise en avant pour attirer l'attention sur un décor secondaire et ainsi choquer l'œil avant l'esprit.

III.3. « Immigration/émigration » la cristallisation d'une formule au service de la polémique

La notion de formule représente en analyse du discours une expression lexicale d'usage discursif :

*« ... le plus souvent un syntagme nominal ou une collocation, *à caractère néologique*, qui renvoie à une notion ayant joué sur le plan idéologique un rôle fondateur et actif dans une situation historique »⁶²*

Elle constitue un concept d'utilisation plurielle dans des circonstances communes, qui transporte avec lui une mémoire partagée d'une communauté donnée ou d'un événement public, et qui par son poids psychologique, idéologique et social reste sujet aux controverses, à la propagande ou à la polémique. Il circule souvent dans les discours politiques, car souvent appréhendé par les destinataires, il demeure dans les propos de politiciens un postulat logique.

⁶² CHARAUDEAU.P, « Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives », *Semen* [Online], 22 | 2006, Online since 01 May 2007, connection on 02 June 2022. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2793> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.2793>

La formule « immigration/émigration », ne sort pas du lot, dans le lexique français chaque composant de la langue a une valeur structurelle et syntaxique : « immigration » est un nom féminin, il est dérivé de « migration » qu'on considère comme l'un de ses synonymes, on trouve dans le discours politique et le discours médiatique plusieurs procédés syntaxiques qui manipulent cette formule, la suffixation « anti-immigrés », l'emprunt dans l'exemple de « Harga et émigration », ou bien par le procédé de dérivation par le même radicale « immigrés » utilisé pour désigner les personnes et « immigration » pour désigner le phénomène.

Le figement d'une formule représente une des propriétés complémentaires qu'elle représente au sein d'un discours, à côté de sa valeur autant que référent sociale, son usage discursif, et sa dimension polémique, Ainsi :

« Ce terme désigne l'intégration d'une expression libre du discours dans le système de la langue »⁶³

De cette manière des séquences linguistiques libres d'usage, se trouvent par les mêmes raisons solidifiées, par conséquent elles perdent leur autonomie et se retrouvent coincées dans une nouvelle unité poly lexicale, le figement d'une formule peut être simple ou complexe selon ses unités lexicales, on évalue le figement d'une unité lexicale simple comme dans notre cas un nom suivant plusieurs processus le plus simple et celui qui figure dans le corpus, aux usages multilingues cas d' « émigration », « Harga » :

« ...On peut appréhender comme un indice du figement le fait que l'unité est intégrée dans des bases de données terminologiques multilingues, ce qui atteste du fait que l'unité est l'objet d'un traitement spécifique, à travers des activités croisées de définition et de traduction »⁶⁴.

On peut justifier de la cristallisation d'une formule a son usage, car une formule n'existe pas seule mais dans un contexte particulier, sociale ou historique, et d'un point de vue des acteurs et des relations qui les unit, le cas d' « immigration/émigration » représente un objet commun, partagé et vécu par de nombreuses populations mondiale,

⁶³ CHARAUDEAU. P : Analyser les discours institutionnels, Paris, Armand Colin, (2012, 2017) pp.262

⁶⁴ *Ibid.* pp.113

elle est un fait qui résulte souvent de conditions désastreuses vécues par les individus, son usage descriptif impose un mode de pensée négative, et manipulateur que ce soit pour les victimes du phénomène ou bien pour ceux qui le subissent, son usage dans la parole influencera certainement les modes de pensée et les actions, car une manipulation mentale réussie joue sur des ressorts émotionnels, comme on l'avait précisé précédemment et fait que les récepteurs ne se rendent pas compte de la domination, tout en donnant un faux semblant de démocratie, et puisque dans une démocratie, pas besoin d'armée et guerre, mais de persuasion et de polémique.

III.3.1. Le caractère polémique de la formule « Immigration/émigration » dans les médias

La polémique, comme caractéristique d'une formule, émerge des rapports conflictuels et problématiques autour de cette dernière. Lors d'enjeux politiques ou sociales importantes, les mots circulent, bondissent, et permutent d'un discours à un autre dans la sphère politique, ils sont ensuite pris au vol par les médias, et repris de suite dans les gros titres.

Lorsque un premier ministre, un ambassadeur ou un ministre des affaires étrangères use de cette formule, elle prend toute sa dimension polémique de son éthos, car comme nous l'avons cité auparavant, le pouvoir du statut et de la parole légitime n'a pas de frontières, puisqu'un des facultés des hommes et femmes politiques est de penser le monde par la parole (éloquence), quand on a un grand répertoire de mots, nos pensées s'expriment précisément, ce qui oriente et influence facilement la pensée réceptrice.

Quand Abdelkader MSAHEL ; un exemple parmi d'autres du corpus ; un homme intellectuel de poids culturel et social en Algérie, et à l'international de par son statut, décrit les immigrés de menace sur la sécurité nationale, les yeux des observateurs et les critiques du monde se retournent vers l'Algérie, Ainsi France 24 comme d'autres médias d'informations locales et internationales, le pointe du doigt et incriminent ses propos, un processus qui par la suite introduira la problématique du racisme envers les Africains en Algérie, et les mouvements de revendications contre les vagues d'immigrations subsahariennes, provoquant ainsi un état conflictuel dans l'espace

publique Algérien et international, impliquant par la suite à la formule « immigration » une dimension polémique .

De plus, quand les médias usent et abusent des procédés de manipulation d'esprits en la réappropriation des discours de politiciens, des discours centrés souvent sur des phénomènes qui représentent un « référent social », et qui représente une problématique avec des enjeux sociaux-politiques, ils tirent profits de l'aspect conflictuel de la formule et ainsi décernent le caractère polémique à cette dernière, les procédés de théâtralisation, de dramatisation et de questionnement ainsi que d'autres formes d'illusion entrent en jeu, et facilitent l'accès des médias au subconscient des récepteurs et provoquer de la sorte l'émoi, l'indignation et la colère qui mènent au conflit et au dissensus.

Conclusion

A l'issue des rapprochements et de l'analyse des quatre corpus médiatiques que nous avons choisis, pour notre recherche hypothético-déductive, nos hypothèses de départ ont tenu honorablement leur rang.

Nous avons essayé de démontrer, à travers notre réflexion, que l'usage de la formule « immigration/émigration » dans le discours politico-médiatique dans l'espace public Algérien et Français, est réellement facteur d'émergence d'une polémique en faveur d'une politique orientée par l'idéologie du « pouvoir en place », et que cette dernière ne surgit que si les antagonistes mis en scène par les médias, monopolisent l'auditoire par le biais de leur éthos, de leurs discours performatifs, de leurs forces illocutoires, et leurs performances, afin de jouer sur les cordes sensibles, et provoquer les mémoires et les émotions communes.

Quand des hommes politiques comme Abdelkader MSAHEL ou bien Noredine BEDOUI, s'expriment dans un contexte institutionnel ou pas, leur parole n'est pas anodine, de par ce que représente leurs personnes au sein d'un gouvernement souvent pointé du doigt, et par les inférences provoquées chez l'opinion publique, les détracteurs ou bien les médias. La même règle s'applique sur les politiciens et politiciennes à parole ostentatoire tels Jean Louis MASSON ou Marine LE PEN, qui à chaque fois choquent et indignent avec leur répertoire infini de mots et de formules désobligeantes.

De même, les médias dans une visée de captation, usent avec excès de stratégies discursives, afin de détourner la pensée réceptrice par des tentatives de masquage de subjectivité de l'énonciateur derrière un éthos d'un co-énonciateur choisi selon le contexte, et les enjeux socio-politique importants en place (crise migratoire en France, drame de la Harga en Algérie à l'image du corpus), un antagoniste qui se prête volontairement et inconsciemment aux jeux de l'énonciateur, pour ainsi donner l'illusion d'informer tout en restant objectif dans un texte argumentatif à visée informative d'apparence.

Aussi le procédé veut que l'énonciateur emploie une autre stratégie de questionnement, ce dernier laisse à travers les interrogations laissées volontairement dans son article, un champ ouvert aux inférences et impose un mode de pensée aux récepteurs, ne ratant pas l'opportunité d'un discours politique désobligeant, pour pointer

du doigt son co-énonciateur et criminaliser sa pensée par l'expression, et ainsi laisser la société s'occuper du reste.

Une autre stratégie cette fois-ci très présente dans le corpus de recherche sélectionné est celle de la théâtralisation, qui se manifeste dans les mises en scènes théâtrales et dramatiques, allant de donner des rôles aux différents figurants de l'action aux procédés rhétoriques dédiés à cet art, dans le même but de manipuler les subconscients et matérialiser dramatiquement ou ironiquement la scène décrite.

Toutes ces pistes tirés de l'analyse du corpus, nous ont menés à un outils commun qui a servi les énonciateurs pour atteindre leur objectif, cet outil est bien le centre de notre recherche et se manifeste dans les manœuvres politiques et les stratégies médiatiques employés dans le discours, autour des formules cristallisées par l'usage ou lorsqu'elles transportent dans leurs mémoires le contexte socio-historique et en raison de ce qu'elles évoquent et représentent à un moment donnée comme émotions pour une personne, un gouvernement ou un peuple.

Ce genre de formule tel l'« immigration/émigration » dans notre cas sont bien choisis et à caractère conflictuel et péjoratif et qui sont vecteurs de dissensus, et ont recours au pathos parce qu'elles représentent quelques fois un réel enjeu socio-politique, aux peuples et aux gouvernements, à un moment donnée elles contribuent à la configuration de la polémique et représentent une vraie arme invisible et néfaste dans une ère de globalisation et de démocratie de persuasion.

Aujourd'hui, notre travail représente un échantillon non exhaustif et une initiation à la recherche dans ce domaine vaste et captivant que représente l'analyse du discours, toute fois et loin de toute prétention nous souhaitons dans le futur continuer dans cet élan, et nous approfondir dans la recherche autour de notre thématique pour ainsi contribuer un minimum, dans la recherche scientifique.

Bibliographie

➤ **Ouvrages lus et consultés :**

- AMOSSY. Ruth, (2014) : *Apologie de la polémique*, Paris, PUF
- AMOSSY. Ruth, BURGER. Marcel, (2011) : *SEMEN 31 : Polémiques médiatiques et journalistiques*, Toulouse, Presses universitaires de Franche-Comté
- AMOSSY. Ruth, (2010) : *La présentation de soi : Ethos et identité verbale*, Paris, PUF
- CHARAUDEAU. Patrick, (2012, 2017) : *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin
- CHARAUDEAU. Patrick, MAINGUENEAU. Dominique (ed.), (2002) : *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil
- DETRIE. Catherine, SIBLOT. Paul, VERINE. Bertrand, (2001) : *Termes et concepts pour l'analyse du discours : une approche praxématique*, Paris, Honoré champion
- KERBRAT-ORECCHIONI. Catherine, MOUILLAUD. Maurice, (1984) : *Le discours politique*, Lyon, Presse universitaire de Lyon
- KRIEG-PLANQUE. Alice, (2012) : *Analyser les discours institutionnels*, Paris, Armand Colin
- LERAY. Christian, (2006) : *L'analyse de contenu : de la théorie à la pratique*, Québec, Presse de l'université du Québec
- MENDENHALL. Vance, (1990) : *Une introduction à l'analyse du discours argumentatif : des savoirs et savoir-faire fondamentaux*, Canada, Les Presses de l'Université d'Ottawa
- NÉE, Emilie, (2017) : *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- PLANTIN. Christian, (2005) : *L'argumentation : Histoire, théories et perspectives*, Paris, PUF
- SARFATI, G.A : *Eléments d'analyse du discours*, Paris, NATHAN/VUEF, 2001, pp.10

➤ **Articles lus**

- AMOSSY, R, KOREN, R « *Argumentation et discours politique, Mots, Les langages du politique* », n° 94 Novembre 2010, pp.13

Bibliographie

- AVRIL, Yves, « *Le pamphlet : essai de définition et analyse de quelques-uns de ses procédés. Études littéraires* », 11(2), 1978, pp.265–281.
<https://doi.org/10.7202/500463ar>
- BENMANSOUR, Smain, « *Événement brut /événement médiatique, processus de transformation/interprétation* », Dialogue Méditerranéen, Vol.9 (n°1) Mars 2018, pp.41-54
- BLAIN, Raymond, « *Le discours argumentatif dans tous ses états* ». Québec français, (79), pp.36–38.
- CHARAUDEAU. Patrick, « *Discours journalistique et positionnements énonciatifs. Frontières et dérives* », Semen [Online], 22 | 2006, Online since 01 May 2007, connection on 02 June 2022. URL : <http://journals.openedition.org/semen/2793> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/semen.2793>
- CHAURAUDEAU. Patrick, "*Le contrat médiatique*", in les Dossiers audiovisuels, Ina, Paris, 2002, consulté le 02 février 2022 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Le-contrat-mediatique.html>
- CHARAUDEAU. Patrick, "*« La situation de communication comme fondatrice d'un genre : la controverse »*", In Monte M. et Philippe G. (dir.), Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations, Presses universitaires de Lyon, 2014, pp. 49-57., 2015, consulté le 08 mai 2022 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/La-situation-de-communication,321.html>
- CHARAUDEAU. Patrick, « *Une éthique du discours médiatique est-elle possible ?* », *Communication*, Vol. 27/2, 2010, pp 51-75
- CHARAUDEAU, Patrick, "*Analyse de discours et communication. L'un dans l'autre ou l'autre dans l'un ?*", *Revue SEMEN 23*, Sémiotique et communication. État des lieux et perspectives d'un dialogue, Presses Universitaires de Franche-Comté, Besançon, avril 2007., 2007, consulté le 25 février 2022 sur le site de *Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications*.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Analyse-de-discours-et.html>
- CHARAUDEAU, Patrick, "*Compréhension et interprétation. Interrogations autour de deux modes d'appréhension du sens dans les sciences du langage* ", in

Achard G et alii (dir.), Les sciences du langage et la question de l'interprétation (aujourd'hui), Limoges, Lambert-Lucas, 2018, p.21-54., 2018, consulté le 26 Novembre 2021 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/Comprehension-et-interpretation.html>

- CHARAUDEAU. Patrick, "*L'événement dans le contrat médiatique*", Dossiers de l'audiovisuel n°91, La télévision de l'événement, La documentation française, Paris, mai-juin, 2000, consulté le 2 juin 2022 sur le site de Patrick Charaudeau - Livres, articles, publications.

URL: <http://www.patrick-charaudeau.com/L-evenement-dans-le-contrat.html>

- FORGET, Danielle, « *L'ironie : stratégie de discours et pouvoir argumentatif. Études littéraires* », 33(1), 2001, pp.41–54. <https://doi.org/10.7202/501277ar>

- GAUTHIER. Gilles, « *L'argumentation éditoriale* », Studies in Communication Sciences : journal of the Swiss Association of Communication and Media Research, 2002, pp.21-46, Consulté le 04 mai 2022, URL : <http://doi.org/10.5169/seals-790905>

- MARCOVA, Ivana, "*persuasion et propagande*", Presses Universitaires de France, 2007/1, N°217, pp.39-57, URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2007-1-page-39.htm>

- NGUE UM. Emmanuel, « *Valeur illocutoire de l'interrogation : cas d'un corpus de français parlé au Cameroun* ». <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/25/NGUE%20um%20Emmanuel%20.pdf>, consulté le 02 juin 2022

➤ **Thèses et mémoires**

- BENMANSOUR, Smain, « *Les constructions référentielles dans les éditoriaux de la presse écrite algérienne : Analyse discursive des quotidiens El Watan, Le Quotidiend'Oran et Liberté* », Thèse en vue de l'obtention du diplôme de Doctorat, Université d'Abou Bakr Blekaid Tlemcen, 2018/2019

- RUMNEY, Fiona, « *L'immigration dans le discours politique en France et au Royaume Uni* », master professionnel en communication des institutions publiques, Celsa, Paris Sorbonne.

➤ **Webographie**

- <https://www.algerie-eco.com>
- <https://dictionnaire.lerobert.com>
- <https://www.france24.com>
- <http://www.francetvinfo.fr>
- <http://www.novelobs.com>
- <https://fr.wikipedia.org>
- <http://www.patrick-charaudeau.com>

ANNEXE 1

L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain par Christina Chiron

"L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain"

[S.1] (P.1) Mardi 13 octobre 2015, bronca au Sénat après les propos du sénateur de Moselle Jean-Louis Masson sur les immigrés. Un discours qui a provoqué l'indignation d'une grande partie de l'auditoire (Arg.1) Après Nadine Morano et ses propos sur la France, pays de "race blanche", c'est au tour d'un autre lorrain de provoquer la polémique en la personne de Jean-Louis Masson. (Arg.2) Mardi 13 octobre 2015, l'élu mosellan profite des explications de vote du projet de loi sur le droit des étrangers pour délivrer un discours anti-immigrés. "L'immigration d'aujourd'hui, ce sont les terroristes de demain" (Arg.3) presque quatre minutes de diatribe qui ont provoqué sifflets et huées d'une grande partie de l'auditoire. Mais néanmoins applaudie par les deux seuls sénateurs FN de l'hémicycle, David Rachline et Stéphane Ravier.

[S.2](P.2) Le sénateur, s'il siège parmi les non-inscrits, reste proche de l'extrême droite dans ses propos. (Arg.1) Pour rappel, en octobre 2012, le sénateur de Moselle avait appelé l'UMP à "accepter de dialoguer avec Marine Le Pen", considérant que "le mur politique entre le FN et la droite parlementaire traditionnelle" était "artificiel". (Arg.2) Mardi 13 octobre 2015, il a affirmé que l'immigration actuelle ne permet plus d'avoir "de très bons français", comme Marie Curie, n'hésitant pas à faire l'amalgame entre populations immigrées de confession musulmane et terroristes. Et d'ajouter : "Actuellement, une veuve d'agriculteur touche beaucoup moins que ce que touche un immigré qui n'a jamais travaillé pour la France". (Arg.3) Une prise de parole qui a scandalisé les sénateurs. Hors des "limites de la République" pour Didier Guillaume (PS), "scandaleux" selon Pierre Laurent (PCF). Jean-Vincent Placé (EELV) se dit « révolté ». [S.3] (Arg.1) Si Jean-Louis Masson est couvert par son immunité parlementaire, (P.3) le bureau du Sénat pourrait se saisir du dossier et prendre des sanctions disciplinaires après ses propos.

Christina Chiron

France INFO

ANNEXE 2

Algérie : le ministre des Affaires étrangères qualifie les migrants de "menace" Avec AFP

Algérie : le ministre des Affaires étrangères qualifie les migrants de "menace"

[S.1] (P.1) En Algérie, les déclarations polémiques se suivent et se ressemblent. Alors que le week-end dernier, Ahmed Ouyahia, un conseiller du président Bouteflika, osait le lien entre réfugiés, drogue et criminalité, c'est au tour du chef de la diplomatie Abdelkader Messahel de s'attaquer aux migrants.

(Arg.1) Selon lui leur arrivée dans le pays constitue "une menace pour la sécurité nationale".

'Derrière ces flux massifs en Algérie de migrants subsahariens, il y a des réseaux très organisés qui entretiennent et facilitent ce genre de trafic humain ', a-t-il déclaré.

[S.2](P.1) Ces propos ont indigné l'opinion publique algérienne. (Arg.1) 'Ils sont tenus par celui qui représente la diplomatie algérienne et l'Algérie a toujours eu une approche de solidarité envers les pays africains. (Arg.2) On est en train de développer une approche sécuritaire', a réagi Faycal Mettaoui, journaliste au quotidien El Watan. 'Est-ce qu'on est en train de reprendre des propos de l'extrême-droite européenne ?', s'inquiète-t-il. [S3](P3) "Le racisme se durcit"

(Arg.1) Cette polémique intervient deux semaines après le lancement d'une violente campagne virale contre les migrants subsahariens dans le pays. Le hashtag rédigé en arabe sur Twitter (#لا_للافارقة_في_الجزاير), Non aux Africains en Algérie) a enflammé les réseaux sociaux algériens.

(Arg.2) Parmi les nombreuses voix qui se sont élevées pour dénoncer cette campagne, celle de Kamel Daoud. Le 30 juin, l'intellectuel et écrivain algérien, menacé de mort dans son pays d'origine, s'est attaqué dans une chronique à cette "vague de racisme qui traverse l'Algérie ces jours-ci". Il estime que "le racisme se durcit, devient violent, s'exprime sans tabou" dans le pays. Il regrette que ce phénomène soit généralement associé à un vice occidental, et soit nié en Algérie et dans le monde dit "arabe".

(Arg.3) Ces dernières années, les Observateurs de France 24 ont rapporté à plusieurs reprises des cas de mauvais traitements, d'expulsions arbitraires et de discriminations raciales basées sur l'origine ou la couleur de peau des victimes, des migrants souvent livrés à eux-mêmes dans le centre ou en périphérie des villes algériennes.

France 24 Avec AFP

ANNEXE 3

***Phénomène de la «Harga» : L'étrange déclaration de
Bedoui par par Arezki BENALI***

Phénomène de la «Harga» : L'étrange déclaration de Bedoui

[S.1] (P.1) Le Ministre de l'intérieur Noureddine Bedoui a, dans un discours tenu samedi à Alger, fait une déclaration des plus étranges sur le phénomène de l'immigration clandestine ou communément appelé «Harga» qui a pris, ces dernières années, des ampleurs alarmantes.

(Arg.1) En effet, le Ministre a affirmé que la majorité de ces gens qui s'aventurent à traverser la mer méditerranée au risque et péril de leurs vies, sont attirés par le gain facile et un certain luxe dans l'autre rive, que pour des raisons «socio-économiques défavorables».

«Il convient de préciser que plusieurs cas de harraga ne sont pas liés à des conditions socio-économiques défavorables, vu les opportunités de travail et d'investissement offertes, mais plutôt à la recherche d'une certaine classe sociale et du gain facile, selon les résultats d'études spécialisées», a déclaré Bedoui à l'ouverture des travaux du Forum national sur le phénomène de «Harga», a rapporté l'agence officielle.

(Arg.2) Il faut noter que, l'idée est aujourd'hui très répandue au sein de la population, et les personnes qui succombent à la tentation sont de plus en plus nombreuses. Aujourd'hui, on y trouve également des diplômés, des femmes, des enfants.

(Arg.3) Pour connaître l'ampleur de ce phénomène, il suffit juste de voir les chiffres qu'a avancés le Ministre de l'intérieur. Selon lui, 119 personnes ont péri dont les corps ont été repêchés et 96 autres sont portées disparues en 2018, en essayant de traverser la méditerranée pour rejoindre les côtes européennes.

[S.2] (P.2) Mais contrairement à ce qu'il a affirmé sur les raisons de ce phénomène, ce dernier est le symptôme criant d'un mal-être général dans une société bloquée, qui n'offre que peu de perspectives d'intégration sociale et de réalisation de soi.

(Arg.1) En effet, les causes actuelles qui encouragent les algériens à abandonner leur pays ne sont plus les mêmes qu'avant. Le chômage, la bureaucratie, l'inégalité des chances, la baisse du pouvoir d'achat et la pauvreté, la corruption, l'ignorance, les

pistons, l'insécurité, la mauvaise gestion du pouvoir, mais aussi, les difficultés d'obtenir des visas de voyage, ainsi que, l'espoir d'une vie meilleure de l'autre côté de la mer.

(Arg.2) Chaque catégorie a ses propres raisons. Le pauvre émigre dans l'objectif d'améliorer sa situation économique. Le riche c'est parce qu'il veut mieux vivre. L'apprenti pour exprimer et réaliser ses ambitions dans une société indulgente.

«Ce type d'émigration confirme que l'Algérie vit une crise profonde qui fait que ses citoyens partent dans tous les cas, indépendamment de leur situation économique et de leur niveau d'éducation», avait affirmé le sociologue Nacer Djabi dans la presse nationale.

[S.3] (Arg.1) Mais, au lieu d'adopter des politiques efficaces à même de retenir ces jeunes en leur permettant de jouir de véritables opportunités économiques sur place, **(P.3)** l'Etat a choisi la manière punitive.

(Arg.2) Selon Bedoui, la justice a ouvert en 2018 près de 200 affaires relatives à l'émigration clandestine donnant lieu à la comparution de 344 individus et à 24 condamnations.

(Arg.3) Cependant, il faut dire que, ni la loi de 2009 incriminant l'acte d'immigration clandestine, ni les fatwas des imams dans les mosquées, n'ont pu dissuader les candidats à la Harga.

Ainsi, la question reste posée : Quelle est la solution à ce phénomène ?

Algérie Eco Par Arezki BENALI

ANNEXE 4

***L'immigration clandestine est un cancer, selon Marine
Le Pen par L'OBS***

L'immigration clandestine est un cancer, selon Marine Le Pen Par L'OBS

[S.1] (P.1) La vice-présidente du FN compare l'immigration clandestine à "un cancer qui se métastase à l'ensemble de la France". (P.2) Elle a par ailleurs vivement critiqué la politique du gouvernement en la matière et "les élus UMP qui aident à cette immigration

(P.3) La vice-présidente du Front national **Marine Le Pen** a parlé, vendredi 27 novembre, de l'immigration clandestine comme d'un "cancer" risquant de "**métastaser**" l'ensemble de la France, déclaration faite à Bailleul (Nord) où un lieu d'accueil pour les migrants doit s'ouvrir dimanche. "Nous sommes dans le symbole de ce que nous dénonçons, **le cancer d'une immigration clandestine** qui se métastase à l'ensemble du département, puis de la région et demain à l'ensemble de la France", a déclaré Marine Le Pen.

[S.2] (P.1) La politique gouvernementale de lutte contre l'immigration clandestine revient, selon Marine Le Pen, à mettre "**la poussière sous le tapis** : (Arg.1) on fait croire que la disparition de la jungle de Calais va entraîner la disparition de l'immigration clandestine alors qu'on est en train de monter des campements dans l'ensemble de la région". (Arg.2)"Ils vont faire 40 **campements** de 20 ou 30 migrants en espérant que ça se verra moins que lorsqu'il y en a 800 sur un même territoire", a estimé Marine Le Pen, à propos de la jungle de Calais, qui avait été démantelée en septembre 2009.

[S.3] (P.1) **Le Nord-Pas-de-Calais "ne peut pas devenir l'hôpital du monde"** La candidate frontiste aux prochaines élections régionales a estimé que le Nord-Pas-de-Calais "ne peut pas devenir l'hôpital sans frontières du monde". [S.4](P.1) a candidate a également dénoncé "**la contradiction absolue** du message entre l'UMP nationale qui vient dire [...] 'Nous luttons contre l'immigration clandestine' et l'ensemble des élus UMP locaux [...] qui aident à cette immigration clandestine". (Arg.1) Marine Le Pen faisait notamment référence à la mise à disposition par le maire UMP de Steenvorde (Nord) d'un terrain pour l'association Terre d'errance. (Arg.2) L'élue frontiste reproche par ailleurs au maire PS de Bailleul d'avoir mis ses administrés devant le fait accompli. (Arg.3) Le camp Intermed, "**lieu d'accueil** sanitaire et humanitaire", doit accueillir à Bailleul un maximum de quinze à vingt migrants de Calais "fragilisés" auxquels des soins seront prodigués, selon Claire Cleenewerck, présidente de l'association Flandre terre solidaire, à l'origine du projet.

Par L'OBS

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION GENERALE.....	1
----------------------------	---

CHAPITRE PREMIER : « AUTOUR DES THEMATIQUES CLES" »

I.1.L'analyse du discours retour en arrière	6
---	---

I.1.1.Genèse.....	7
-------------------	---

I.1.2.« L'herméneutique » au cœur de L'Analyse du Discours : Quand les inférences pilotent l'interprétation d'un discours	10
---	----

I.1.2.1.Opposition entre sens et signification	12
--	----

I.1.2.2.Compréhension et interprétation dans l'herméneutique.....	13
---	----

I.1.2.3.L'inférence dans l'interprétation	14
---	----

I.1.2.4.Le statut du sujet interprétant :.....	15
--	----

I.1.3.Les Sciences de l'information et de la communication au carrefour avec L'AD.....	16
--	----

I.2.Le discours politique.....	17
--------------------------------	----

I.2.1.L'argumentation un fait négligé du discours politique	18
---	----

I.2.2.L'éthos, pouvoir et parole	19
--	----

I.2.3.L'emphase dans le discours politique	21
--	----

I.3.La polémique ou le concept d'ami/ennemi	23
---	----

I.3.1.Les multiples facettes de la polémique	24
--	----

I.3.2.Polémique et médiatisation	26
--	----

CHAPITRE SECOND : "CADRE METHODOLOGIQUE ET DECONSTRUCTION DU CORPUS"

II.1.Présentation et description du corpus :.....	28
---	----

II.1.1.Le discours médiatique	30
-------------------------------------	----

II.1.2.Choix des articles	30
---------------------------------	----

II.1.2.1.Choix des médias et journalistes.....	33
--	----

II.1.3.Les intervenants politiques	35
--	----

II.2.Méthodologie de recherche pour une approche qualitative :.....	36
---	----

II.3.Repérage de données linguistiques dans le corpus pour une étude énonciative et argumentative :	40
II.3.1.Les déictiques	41
II.3.2.Les modalisateurs	41
II.3.3.Modèle et règles de de l'étude argumentative :	51
II.3.4.Découpage séquentiel du corpus	52
CHAPITRE TROISIEME : "ESSAIE D'ANALYSE STRATEGIES ET ILLUSION ATOUR D'UNE FORMULE"	
III.1.Marqueurs énonciatifs, marqueurs de position	67
III.1.1.Les déictiques et les modalisateurs	67
III.1.2.Etude énonciative	71
III.2.Les stratégies de manipulation dans le discours médiatique	82
III.2.1.Le contrat médiatique ou L'information jumelée à la captation	83
III.2.2.Le discours médiatique instrument pour faire valoir une cause « le masquage subjectif »	84
III.2.2.1.Se cacher derrière l'éthos de l'émetteur	85
III.2.2.2.L'interrogation.....	85
III.2.2.3.La Théâtralisation.....	86
III.3.« Immigration » la cristallisation d'une formule au service de la polémique	88
III.3.1.Le caractère polémique de la formule Immigration dans les médias	90
CONCLUSION	93
BIBLIOGRAPHIE	96
ANNEXES	101
TABLES DES MATIERES	
RESUME	

Résumé

Le discours médiatique est souvent véhicule de formules qui transportent plus que leur sens, visant à provoquer des phénomènes en particulier la polémique, cette étude aborde le cas de l'usage du mot « immigration/émigration » dans le discours politique médiatisé, et les diverses dimensions linguistiques et discussives que prend cette formule dans le contexte médiatique.

Mots Clés

Discours médiatique, Discours politique, Immigration, Formule, Analyse

Abstract

The media discourse is often a vehicle of formulas that convey more than their meanings, aiming to provoke phenomena in particular controversy, this study handles the use of the word "immigration/emigration" in the mediatized political discourse, and the various linguistic and discursive dimensions that this formula takes in a media context.

Keywords

Media discourse, Political discourse, Immigration, Formula, analyse

ملخص

غالبًا ما يكون الخطاب الإعلامي وسيلة صياغة كلمات التي تنقل أكثر من معناها، بهدف إثارة ظواهر خاصة الجدل، تتناول هذه الدراسة حالة استخدام كلمة "الهجرة"، "émigration/immigration" في الخطاب السياسي الاعلامي، والأبعاد اللغوية المختلفة و المناقشات التي تأخذها هذه الصيغة في سياق وسائل الإعلام.

الكلمات المفتاحية

الخطاب الإعلامي, الخطاب السياسي, هجرة, صيغة, تحليل